

PHOTOS D'ÉTÉ

LE DEVOIR, LE MARDI 19 JUILLET 1994

Clin d'œil sur Montréal

Une sélection du premier arrivage de photographies pour le concours de cet été. Alertes sur le déclin, les photographes amateurs nous font découvrir diverses facettes de la vie montréalaise.



Un coin de la rue Marquette, une photographie de Christiane Hamelin.

L'été à Montréal,
les feuilles,
les légumes
et le soleil pour
Mimi.



Mimi au festival, une photographie de Denis Robitaille.

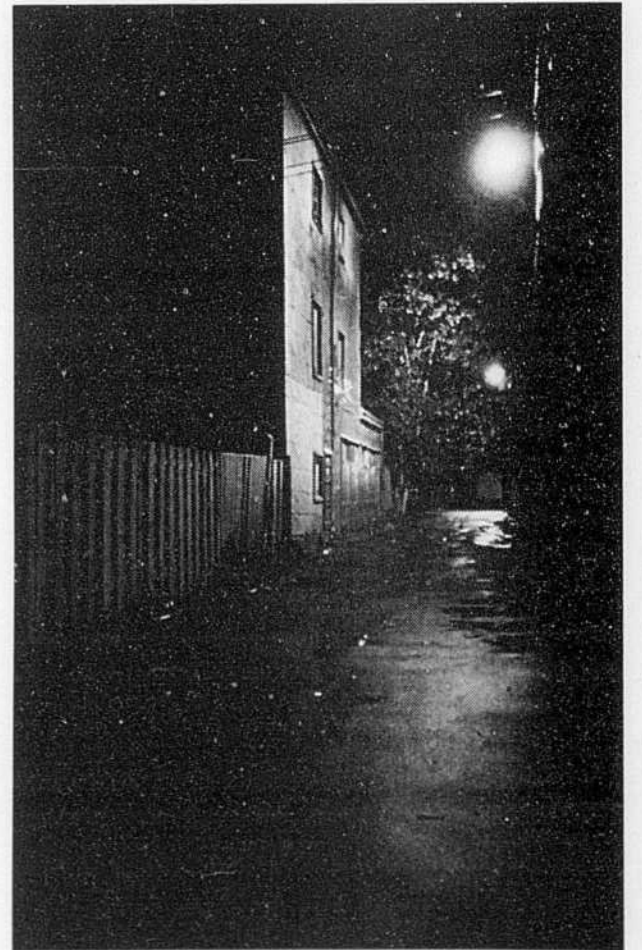


Pour les nostalgiques du Gascon, une photographie de Arold Blanchet.

L'odeur de l'été collée à la peau dans un café autour d'un pot ou dans une ruelle la nuit.



Deux hommes au marché, une photographie de De Coninck Lactalia.



Une ruelle du Plateau, une photographie de Christiane Hamelin.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE C'ÉTAIT MONTRÉAL EN 1994

L.L. Lozeau
LE DEVOIR

Participez autant de fois que vous le désirez. Les meilleures photos seront publiées chaque mardi. Tous les supports sont admis.

Chaque épreuve doit porter le bon d'identification suivant à l'endos:
C'ÉTAIT MONTRÉAL EN 1994

a/s Le Devoir 2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9

Les détails et règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir ou dans les annonces publiées dans les éditions samedi/dimanche du Devoir.

Brève description du sujet

Nom

Adresse

Ville

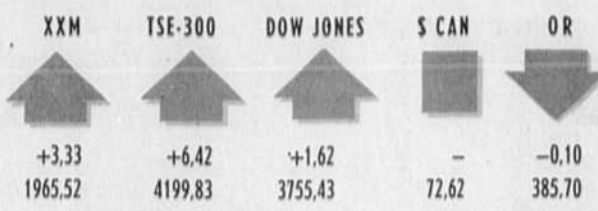
Code postal

Téléphone

Le prix sera attribué par un jury qui sélectionnera les meilleures soumissions à chaque semaine. Le Devoir publiera cette sélection tous les mardis du 19 juillet au 30 août inclusivement. Les photographies seront acceptées jusqu'au 23 août, le sceau de la poste faisant foi de la date d'envoi. Les gagnants seront avisés par téléphone et leurs noms seront rendus publics le 30 août. Les participants qui désirent récupérer leurs épreuves doivent joindre à leur envoi une enveloppe pré-affranchie et pré-adressée. En l'absence de cette enveloppe, les photographies seront jetées. Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir.



ÉCONOMIE



Commerce interprovincial

Le patronat québécois accueille l'entente de manière partagée

PRESSE CANADIENNE

Le patronat québécois accueille de manière partagée la signature hier à Ottawa d'une entente de libre-échange sur le commerce entre les provinces canadiennes.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise a de son côté bien réagi à la conclusion de l'accord commercial.

La Chambre de commerce du Québec qualifie l'accord d'un bon premier pas alors que l'Association des manufacturiers du Québec y voit une entente sans muscles.

Il a été impossible d'obtenir les réactions du Conseil du patronat du Québec, les bureaux de l'organisme étant fermés hier en raison de la période des vacances estivales.

«Comme toute entente, ce n'est pas idéal, ni parfait, il y a des trous. Mais c'est mieux que pas d'accord du tout», a déclaré le président de la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet.

Celui-ci est d'avis que l'entente pourra être éventuellement enrichie. «C'est une entente de départ qui pourra être élargie à d'autres secteurs au fur et à mesure des discussions entre les gouvernements des provinces», argue Michel Audet.

En plus d'inclure un plus grand nombre de domaines au sein de l'accord, la Chambre souhaiterait éventuellement qu'on permette aux entreprises, qui se jugent lésées, de pouvoir elles-mêmes porter en appel des décisions devant l'organisme de règlement des différends.

Présentement, l'accord prévoit que seuls les gouvernements peuvent s'adresser à ce tribunal. Aucun

droit d'appel n'est prévu pour les entreprises.

L'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) croit pour sa part que l'entente de libre-échange interprovinciale est fragile, particulièrement parce qu'on a prévu aucun pouvoir réel au futur organisme de règlement des différends.

Mesures compensatoires

«Les décisions du tribunal n'engageront pas les gouvernements. On pourra assister à des mesures de représaille excessives et non encadrées des gouvernements», déplore Eric Meunier, porte-parole de l'AMQ.

M. Meunier explique qu'il aurait été souhaitable, comme c'est le cas dans l'entente de libre-échange nord-américain, que le tribunal ait la prérogative d'établir les mesures compensatoires devant être accordées à une province ayant été reconnue lésée.

M. Meunier craint qu'on assiste à de nouvelles batailles entre les provinces, comme il y a quelques mois alors que le Québec et l'Ontario se sont affrontés sur la question de la mobilité de la main-d'œuvre.

De son côté, le président du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), Thomas d'Aquino, a réagi favorablement à l'accord. «Nous appuyons l'accord, c'est un pas important dans la bonne direction».

Cependant, ajoute-t-il, «les résultats sont bien en deçà de ce que le pays a besoin, une véritable union économique, à l'intérieur de laquelle les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler librement, sans entraves».

L'accord anti-trust

Microsoft minimise les conséquences financières

Seattle (AFP) — Bill Gates, PDG de Microsoft, a déclaré hier que l'accord anti-trust intervenu la semaine dernière avec le département américain de la Justice n'aurait pas de conséquence financière importante sur les résultats du numéro un mondial du logiciel pour micro-ordinateurs.

M. Gates s'est refusé à donner le montant des royalties que Microsoft allait perdre en renonçant à certaines pratiques commerciales. «Il y aura un coût mais rien d'important», a-t-il dit lors d'une conférence téléphonique.

«Il n'aura pas d'effet sur la popularité de nos produits» ni «nos relations avec nos clients» et «nos prévisions de ventes de nos produits n'ont pas été modifiées», a précisé M. Gates.

Aux termes de l'accord annoncé samedi avec le département de la Justice et la Commission européenne, Microsoft s'est engagé à abandonner ses pratiques monopolistiques. Depuis juin 1990, Microsoft était accusé par plusieurs de ses concurrents, dont Novell et Lotus, de profiter de son quasi-monopole sur les logiciels d'exploitation pour imposer ses autres produits et de pratiquer une politique de prix tendant à exclure d'autres firmes du marché.



Bill Gates: les «prévisions de ventes de nos produits n'ont pas été modifiées».

Le département de la justice contrôlera l'application de l'accord sur les six ans et demi à venir.

«Nous sommes ravis d'avoir évité un processus long et coûteux» et nous continuons de penser que la façon dont nous opérons est légale et morale», a déclaré Bill Neukom, directeur juridique de Microsoft.

À la reprise des cours hier, le cours de l'action Microsoft gagnait 1 \$ US à 50,18 \$ US.

Fusion entre Nesbitt Thompson et Burns Fry

La Banque de Montréal se dote de la plus importante banque d'investissement au Canada

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La Banque de Montréal a mis un terme aux rumeurs les plus diverses en annonçant hier, un projet de fusion, au coût de 403 millions\$, entre sa filiale de courtage, Nesbitt Thomson, et le courtier de plein exercice Burns Fry. Une fois complétée, la transaction placera la Banque à la tête de la plus importante banque d'investissement au Canada.

Étape supplémentaire dans le passage de l'industrie du courtage en valeurs mobilières au monde bancaire, la fusion des deux firmes de courtage figurant parmi les dominantes au pays, devant exploiter sous la nouvelle raison sociale de Nesbitt Burns, créera une entité reposant sur une capitalisation de 450 millions\$, de 565 millions\$ si l'on tient compte des débentures subordonnées de Burns Fry, une base qui sera réduite de 100 millions\$ au cours des trois ou quatre prochains mois. Cela représente une force de frappe non négligeable dans une industrie où la taille confère des avantages considérables et permet de prendre part aux plus importantes transactions et montages financiers.

Une fois ce mariage officialisé, impliquant l'un des plus grands courtiers de plein exercice à évoluer au pays hors du secteur bancaire, le nombre de firmes de courtage dominantes non soumises à cette hégémonie sera réduit à sa plus simple expression, ce groupe se limitant désormais essentiellement à Richardson Greenshields, Midland Walwyn, First Marathon et Gordon Capital.

«La globalisation des marchés est devenue une réalité», a souligné Brian Steck, président du conseil et chef de la direction de Nesbitt Thomson, au cours d'une conférence de presse tenue à Toronto et transmise simultanément par voie téléphonique. Nous devons faire face à des concurrents puissants au pays, à des Wood Gundy (contrôlée par la CIBC), à des RBC Dominion Securities (Banque Royale) ou encore à des Mcleod (Banque Scotia), mais également à des JP Morgan ou des Salomon Brothers. En procédant ainsi à une fusion, non seulement obtenons-nous la profondeur et la force nécessaires pour livrer bataille à l'échelle nord-américaine, voire internationale, mais nous exercerons également un rôle important dans ce qui est devenu une autre réalité aujourd'hui: la prédominance des banques d'investissement».

En guise d'illustration, Burns Fry a géré ou co-géré pour plus de 17 milliards\$ de distribution primaire d'actions émises par des entreprises durant la seule année 1993. Au cours des six premiers mois de 1994, elle a participé, ainsi, à la souscription de 12 milliards\$ de nouveaux financements. Dans le segment des fusions-acquisitions, elle a complété plus de 200 dossiers de cette nature au cours des cinq dernières années, impliquant des sommes de quelque 50 milliards\$.



Les présidents de Nesbitt Thompson Brian Steck (à droite) et de Burns Fry, John MacNaughton, en conférence de presse, hier.

La transaction annoncée hier, dont la valeur ne devrait pas excéder les 403 millions\$ ou l'équivalent de 2 fois la valeur aux livres de Burns Fry, est sujette à l'approbation des multiples instances réglementaires. Ses modalités s'articulent autour d'une émission aux actionnaires — les employés de Burns Fry détiennent une participation de 74% — d'actions échangeables sur une période de quatre ans contre environ 5 millions d'actions ordinaires de la Banque de Montréal, et du versement de 283 millions\$ en espèces, dont 100 millions\$ à BankAmerica en retour de sa participation de 25,7% dans la firme de courtage. Dans certains cas, précise le communiqué, les actionnaires pourraient perdre leur droit d'échanger s'ils quittent Nesbitt Burns avant la fin de la période de quatre ans.

Envergure nord-américaine

Enfin, les actionnaires de Burns Fry peuvent, à leur gré, choisir de recevoir jusqu'à 30 millions\$ du paiement en espèces en actions échangeables additionnelles au prix unitaire de 24,13\$.

Le dollar va bientôt remonter face au yen, affirme un influent économiste américain

Washington (AFP) — Le dollar, «qui est proche de son plancher et va probablement se redresser», va remonter face au yen entre 100 et 110 yen, a estimé l'influent directeur de l'Institut pour l'économie internationale Fred Bergsten dans une interview à *Wall Street Journal*.

D'ici là, «le dollar pourrait descendre jusqu'à 90 yen mais si cela se produit, je ne crois pas que cela durera longtemps», a ajouté l'ancien membre de l'administration Carter.

Démocrate proche de l'administration Clinton, M. Bergsten — dont les avis sont écoutés par le marché au grand dam de plusieurs conseillers économiques du président américain — soutenait jusqu'ici que le yen était sous-évalué par rapport au dollar. Il avait prédit en mai que le dollar descendrait entre 100 et 90 yen en raison de l'impossibilité pour Tokyo de limiter son énorme excédent commercial avec les États-Unis.

Mais, selon M. Bergsten, «l'excédent commercial japonais est entré dans un processus de réduction». Les effets de la remontée du yen — qui a lieu en fait depuis plusieurs mois — vont commencer à se traduire en termes commerciaux et le gouvernement va «évidemment adopter une politique budgétaire plus stimulante que ses prédécesseurs».

En outre, la coalition au pouvoir au Japon «durera plus longtemps qu'on ne le pense» car socialistes et libéraux ont intérêt à éviter des élections trop rapides.

Côté américain, l'administration va modérer ses propos à l'égard de Tokyo pour ménager le nouveau gouvernement, estime M. Bergsten.

Malgré ces prévisions, Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a estimé hier que la Réserve fédérale (Fed) pourrait tout de même procéder à une hausse des taux d'intérêt, tout en affirmant que la chute du dollar «ne saperait pas» la reprise en Europe et au Japon.

«L'économie américaine fonctionne à son maximum et continue de croître à un rythme raisonnablement rapide», a commenté M. Camdessus lors d'une conférence de presse à Washington. «Dans ce contexte, on peut soulever la question de la neutralité de la politique monétaire».

Une position neutre signifie que la Fed juge que les taux interbancaire et d'escompte ont atteint un niveau compatible avec le rythme à venir de l'économie. La Fed avait procédé à sa dernière hausse des taux le 17 mai (taux interbancaire à 4,25 % et taux d'escompte à 3,50 %) et les experts s'attendent à une nouvelle hausse lors de la réunion de son comité

monétaire le 16 août.

M. Camdessus a également estimé que «si les États-Unis veulent réserver la reprise actuelle, ils doivent poursuivre leurs efforts de réduction du déficit budgétaire. Bien que des efforts importants aient été faits l'an dernier, les États-Unis n'ont pas terminé leur consolidation budgétaire et on peut s'attendre à ce qu'ils adaptent leur politique économique pour répondre à cette question.» Ces mesures conforteraient le dollar, les marchés y voyant la détermination des autorités américaines de s'attaquer à l'une des causes fondamentales de l'inflation.

Du côté japonais, étant donné les difficultés de l'économie nipponne pour redémarrer, les autorités doivent être «prudentes» pour éviter une rechute. «Une réaction, peut-être par l'utilisation des instruments monétaires, pourrait être appropriée», a dit M. Camdessus faisant allusion à une baisse des taux japonais. En Europe, il y a «un peu de place pour une prudente réduction des taux d'intérêt», a-t-il ajouté.

Enfin le directeur général du FMI a recommandé que les principaux pays pratiquent «une étroite coordination de leurs efforts» et «profitent de la reprise pour s'attaquer à leurs problèmes fondamentaux» dont le principal est la réduction des déficits budgétaires.

OPA hostile

Lac Minerais réagit violemment contre l'offre de Royal Oaks

Toronto (PC) — Les Minerais Lac, aux prises avec une offre publique d'achat hostile, a indiqué hier que Royal Oak Mines voulait détacher ses actionnaires de leur investissement.

Il s'agissait de la première réaction de la minière suite à l'annonce, le 7 juillet dernier, d'une OPA surprise de 2 milliards\$ de Royal Oak Mines, une société de Vancouver beaucoup plus petite, pour prendre le contrôle de Minerais Lac, de Toronto.

Lac presse ses actionnaires de rejeter l'offre de Royal Oak, qualifiée d'«insuffisante» et d'«opportuniste».

Le porte-parole du conseil de Minerais Lac, James Pitblado, a indiqué que l'offre de Royal Oak constitue «une tentative flagrante

de voler les actionnaires de la véritable valeur de leur investissement avec une offre trop basse, assortie d'aucune prime véritable et qui dilue leurs intérêts dans Minerais Lac en terme de croissance potentielle».

Les dirigeants de Royal Oak n'ont pu être joints hier pour commenter les accusations de Lac. La société offre 3,75\$ en argent et 1,75 action de Royal Oak pour chaque action de Minerais Lac — une prime de 20 pour cent sur le prix des actions de Lac avant l'OPA.

Mais M. Pitblado prévient les actionnaires de Minerais Lac qu'ils posséderont alors environ les trois-quarts d'une nouvelle société «aux prises avec d'importants frais d'intérêt, très endettée, à court d'argent et de capitaux d'investisse-

ments».

Royal Oak a déjà qualifié de «père» la gestion de Minerais Lac, alors que celle-ci estime que les gestionnaires de Royal n'ont pas l'expérience d'une grosse minière.

Lac estime aussi que les mines de Royal Oak sont de piètre qualité et coûteuses, que la fusion proposée du traitement de la comptabilité soulève des questions, et que les termes imposés par ses créanciers limiteraient la flexibilité de la nouvelle société.

Pour mousser ses arguments, Minerais Lac annonce qu'elle songe à hausser sa production et estime que ses réserves d'or — prouvées, probables et potentielles — sont passées de 8,6 millions d'onces à la fin de 1993 à 13,5 millions.

DEVICES ÉTRANGÈRES
(EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3994
Allemagne (mark)	0,8894
Australie (dollar)	1,0458
Barbade (dollar)	0,04572
Belgique (franc)	0,045108
Bermudes (dollar)	1,3942
Brésil (real)	1,3942
Caribbes (dollar)	0,5173
Chine (Renminbi)	0,1653
Espagne (peseta)	0,01122
États-Unis (dollar)	1,3770
Europe (ECU)	1,7211
France (franc)	0,2596
Grèce (drachme)	0,006
Hong Kong (dollar)	0,1840
Indonésie (rupiah)	0,000672
Italie (lire)	0,000924
Jamaïque (dollar)	0,0492
Japon (yen)	0,014
Mexique (nouv. peso)	0,4409
Pays-Bas (florin)	0,8216
Portugal (escudo)	0,00908
Royaume-Uni (livre)	2,1502
Russie (rouble)	0,000689
Singapour (dollar)	0,9382
Suisse (franc)	1,0903
Taiwan (dollar)	0,05283
Venezuela (bolivar)	0,008229

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL



Déjeuners d'affaires
985-3322

la sila
Fine Cuisine Italienne

2040, rue St-Denis, Montréal
Réservations: (514) 844-5083

Suggestions:

- Arrivez le midi ou le soir;
- Stationnez chez nous;
- Prenez place dans notre nouveau décor et terrasse
- Savourez un menu spécial;
- Faites de bonnes affaires...



Modigliani

RESTAURANT GALERIE
CUISINE ITALIENNE ET FRANÇAISE

Lunch d'affaires
* Avant ou après spectacle
Déjeuner (brunch dominical)

1874 rue Plessis, Montréal 522-2267
1251 rue Gifford, Montréal 522-0422

Là, où l'Italie inventa le soleil

ÉCONOMIE

EN BREF

NOUVELLE HAUSSE DES EXPÉDITIONS MANUFACTURIÈRES

Ottawa (PC) — Les expéditions de produits manufacturés ont connu une nouvelle hausse en mai, signe supplémentaire d'une certaine reprise de l'économie. Les expéditions ont augmenté de 1,5% à 28,3 milliards\$ en mai, en données désaisonnalisées, après une croissance marquée en mars et avril, signalait hier Statistique Canada. «Les manufacturiers ont poursuivi leur croissance après le creux de l'hiver, avec un troisième mois consécutif d'augmentation importante», indique l'agence. En mai, 15 des 22 grands secteurs manufacturiers ont enregistré une hausse de leurs expéditions. Ce sont les secteurs de l'alimentation, des équipements de transport, des raffineries de pétrole, des produits du charbon, du bois, des métaux transformés et de la machine-rie qui ont le plus donné le ton.

REYNOLDS DÉCLARE UN BÉNÉFICE DE 12 MILLIONS \$

(PC) — Reynolds Metals déclare pour son deuxième trimestre un bénéfice net de 12 millions \$ ou 5 cents par action, comparativement à une perte nette de 23 millions\$ ou 38 cents par action pour la même période l'an dernier. Les revenus sont de 1,5 milliard \$ contre 1,4 milliard au deuxième trimestre de 1993. Les expéditions d'aluminium ont atteint 406 000 tonnes métriques, comparativement à 387 000 l'an dernier. Pour l'ensemble du semestre, Reynolds déclare une perte nette de 9 millions \$ ou 41 cents par action, comparativement à une perte nette de 56 millions\$ ou 93 cents par action dans les six premiers mois de 1993. Les revenus semestriels totalisent 2,7 milliards\$ contre 2,6 milliards \$ en 1993. Les expéditions d'aluminium passent de 739 000 tonnes métriques au premier semestre l'an dernier à 751 000 tonnes ce semestre.

SICO S'ÉTEND À BOSTON

(PC) — Sico inc. a annoncé hier l'acquisition des principaux actifs du manufacturier américain Hancock Paint & Varnish Co., établi à Norwell, au Massachusetts, en banlieue de Boston. Hancock fabrique depuis 1927 des peintures destinées aux peintres professionnels et au marché résidentiel, et des produits servant à la décoration vendus par l'intermédiaire d'un réseau de 11 magasins Hancock situés à Boston et dans sa banlieue. En 1993, les ventes de Hancock ont été d'environ 10 millions \$CAN. «Sico doit grandir à l'extérieur de son marché primaire et la région métropolitaine de Boston offre des atouts stratégiques importants — la fin de la sévère récession qu'a subie cette région laisse prévoir une activité intense au cours des prochaines années, a indiqué dans un communiqué M. Pierre Dupuis, président et chef de la direction de Sico. Sico a l'intention de tirer avantage de cette situation et de faire de Hancock une tête de pont pour son expansion future aux États-Unis, aussi bien dans le domaine architectural qu'industriel.» Le Groupe Sico est le plus important manufacturier de peintures à capitaux canadiens. La compagnie exploite cinq usines au Québec et en Ontario, et emploie environ 750 personnes.

LES 50 GOUVERNEURS AMÉRICAINS FAVORABLES AU GATT

Boston (Reuter) — Les 50 gouverneurs des États-Unis se sont prononcés hier à l'unanimité en faveur des récents accords du GATT et ont exhorté le Congrès à ratifier rapidement le texte négocié par l'administration Clinton. Mickey Kantor, délégué américain au Commerce extérieur, s'est réjoui du soutien unanime exprimé par les gouverneurs à l'occasion d'une réunion de la National Governors Association à Boston. «L'Uruguay Round prévoit les plus importantes baisses de droits de douane de l'histoire», avait-il souligné. «Il ne constitue pas une faveur de notre part. Il est conforme à nos intérêts économiques et se traduira par la création de centaines de milliers d'emplois». L'administration Clinton espère que les accords du GATT seront ratifiés cette année par le Congrès.

CANOX CHANGE DE NOM

Mississauga (PC) — Canox, la société gazière de Canadian Oxygen, troque son nom pour BOC Gases, une division de BOC Canada Limited, qui veut ainsi regrouper toutes ses entreprises gazières industrielles sous un même nom. Les 190 camions et les 65 usines et magasins de vente au détail de la société au Canada porteront d'ici 18 mois les couleurs de BOC Gases. BOC Gases, qui emploie plus de 600 personnes au Canada et près de 27000 dans 60 pays, est l'entreprise gazière industrielle du groupe BOC, une société gazière industrielle, de soins de la santé et de services de distribution présente un peu partout dans le monde.

Portrait des années 70 et 80

Les familles canadiennes se sont enrichies beaucoup, puis très peu

Ottawa (PC) — Le revenu moyen des familles a augmenté en moyenne de 28,4% entre les années 70 et 80 mais ce taux a ralenti considérablement au cours de la décennie suivante, s'établissant à 7,9%.

C'est ce que révèle une étude de Statistique Canada sur le revenu des familles canadiennes.

En 1970, le revenu moyen des familles époux-épouse s'établissait à 38 479 \$. En 1980, il était de 50 124\$. En 1990, il était de 54 667\$. Un maigre 8% de ces familles gagnait 100 000 \$ et plus.

On pourrait croire que les familles canadiennes auraient un pouvoir d'achat accru mais ce n'est pas ce qui s'est produit. L'augmentation du coût de la vie et la récession des années 80 ont entraîné «une érosion de la valeur du dollar». «Ainsi, même si le taux d'accroissement annuel du revenu moyen des familles en dollars courants était de 8,7% entre 1970 et 1990, l'augmentation réelle n'était que de 1,6% par année», constate Statistique Canada.

Cet organisme note par exemple que le revenu moyen réel des familles en 1985 était encore inférieur de 1% à celui de 1980.

À l'exception de l'Ontario et du Québec, le revenu des familles de l'ensemble des provinces et des territoires a augmenté entre les années 70 et 80.

Les familles québécoises ont réalisé des gains de 25% au cours des années 70, soit un taux en-deçà de la moyenne nationale de 28,4%. Cet écart s'est toutefois creusé entre les années 80 et 85.

En 1970, le revenu moyen des familles au Québec s'établissait à 35 720 \$. Il était de 44 644 \$ en 1980, de 43 048 \$ en 1985 et de 46 593 \$ en 1990. Il est resté en-dessous de la moyenne nationale pendant ces deux décennies.

L'Ontario a accusé la hausse de revenu la plus faible au

cours des années 70 mais elle s'est rattrapée au début des années 80. En 1990, elle occupait la première place. En 1970, le revenu familial moyen en Ontario s'établissait à 41 106 \$. Mais il dépassait la moyenne nationale de 51 342 \$ en 1990 pour s'établir à 57 227 \$, soit le taux le plus élevé des provinces et territoires. L'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-ouest dépassaient également la moyenne nationale.

Les revenus des provinces atlantiques sont demeurés au bas de l'échelle pendant les dernières décennies mais les gains enregistrés au cours des années 80 ont été supérieurs à la moyenne nationale.

Le profil des revenus familiaux a profondément changé au cours des dernières décennies. Ainsi, avec l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail, la proportion de familles à deux revenus est passée de 42% en 1970 à 62,4% en 1990. On comptait 6,4 millions de familles dans cette catégorie en 1991.

Pendant ce temps, la proportion de familles monoparentales n'a cessé d'augmenter. En 1971, on dénombrait 9% de familles monoparentales. Vingt ans plus tard, ce chiffre avait grimpé à 13%. Quatre familles monoparentales sur cinq sont dirigées par des femmes.

Les familles monoparentales dirigées par des femmes sont au bas de l'échelle du revenu. En 1990, leur revenu moyen s'établissait à 26 550 \$. Près de la moitié de ces familles ont touché un salaire inférieur à 20 000 \$ en 1990.

Au cours des années 70, le revenu de ces familles a connu une hausse de 17,7% mais il n'a progressé que de 8,3% au cours de la décennie suivante.

Les familles monoparentales dirigées par des hommes s'en tirent mieux. En 1990, leur revenu s'établissait à 40 792 \$.

Des provinces, des conjoints et des revenus

Voici les faits saillants d'une étude de Statistique Canada sur le revenu des familles:

■ Le revenu moyen réel des familles s'est accru de 28,4% au cours des années 70 si on tient compte de l'inflation;

■ Le revenu moyen des familles époux-épouse est passé de 38 479 \$ en 1970 à 50 124 \$ en 1980, ce qui représente une hausse de 30,3%;

■ En 1990, il s'établissait à 54 667 \$, soit une hausse de 9,1% par rapport à 1980;

■ À l'exception de l'Ontario et du Québec, le revenu familial de l'ensemble des provinces et des territoires a augmenté entre les années 70 et 80;

■ La moyenne nationale de l'augmentation du revenu entre les années 70 et 80 se chiffrait à 28,4%;

■ Les familles québécoises ont vu leur revenu progresser de 25% au cours des années 70, ce qui est inférieur à la moyenne; cet écart s'est creusé entre les années 1980 et 85;

■ En Ontario, le revenu des familles a subi une hausse de 21% au cours des années 70, soit la

hausse la plus faible;

■ Les provinces atlantiques sont demeurées au bas de l'échelle des revenus;

■ Le revenu des épouses est une source importante de l'accroissement des revenus des familles;

■ La proportion des familles à deux revenus est passée de 42% à 62,4% entre les années 70 et 90;

■ En 1991, on comptait 6,4 millions de familles à deux conjoints;

■ La proportion de familles monoparentales a augmenté de 9% en 1971 à 13% en 1991;

■ Quatre familles monoparentales sur cinq sont dirigées par des femmes;

■ En 1990, le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par des femmes s'établissait à 26 550 \$;

■ Près de la moitié de ces familles ont touché un revenu inférieur à 20 000 \$ en 1990.

Presse Canadienne



PHOTO ARCHIVES

L'OACI prévoit des hausses du trafic aérien pour les prochaines années

REUTER

Le trafic passager mondial des compagnies aériennes devrait progresser de quelque 5,2% cette année, puis de 6,4% en 1995 et de 7,1% en 1996, selon les prévisions annuelles de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) rendues publiques hier.

L'OACI, organisme des Nations unies qui regroupe 183 États, estime à 1,97 milliard de passagers-kilomètres le total du trafic passager sur les vols réguliers internationaux et intérieurs des compagnies aériennes de ses États membres en 1993.

L'organisation prévoit que ce chiffre atteigne 2,07 milliards en 1994, 2,21 milliards en 1995 puis 2,36 mds en 1996.

Dans ses prévisions, l'OACI note toutefois que le trafic passa-

ger des transporteurs aériens européens devrait connaître une croissance inférieure à la moyenne mondiale, alors que les compagnies de la région Asie-Pacifique bénéficieront de la plus forte hausse.

L'organisation prévoit ainsi une croissance de 9,2% du trafic passagers dans la région Asie-Pacifique cette année, et de 2,7% seulement en Europe.

En 1993, selon ses estimations, le trafic passager a progressé de 8,6% en Asie-Pacifique alors qu'il a baissé de 1,5% en Europe.

En Amérique du Nord, l'OACI prévoit une hausse de 4,6% du trafic passagers cette année après une progression de 1,2% en 1993.

Les nouvelles estimations pour 1994 et 1995 sont légèrement inférieures à celles publiées par l'OACI l'été dernier.

Le projet de Tioxide à Bécancour est encore «envisageable»

Bécancour (PC) — Le projet de Tioxide Amérique du Nord d'implanter une usine de pigments de titane à Bécancour n'est pas complètement mort. «Tout est possible même si, au moment actuel, il n'y a aucun changement à ce qui a été annoncé le 1er février 1993», a confié Guy Gauthier, directeur général de Tioxide Canada.

En juin 1992, Tioxide annonçait l'implantation d'une usine de pigments de titane de 175 millions\$ dans le parc industriel de Bécancour. La nouvelle entreprise devait donner du travail à 108 personnes et en créer plus de 400 au plus fort de la construction. On parlait aussi de la sauvegarde d'un nombre important d'emplois à l'usine de Tioxide de Tracy.

À l'automne 92, la construction de la nouvelle usine débutait dans le parc industriel de Bécancour. Le 1er février 1993, à la suite d'un litige avec les ministères de l'Environnement du Québec et du Canada, Tioxide Amérique du Nord sema la consternation avec l'annonce de l'arrêt du projet.

Tioxide faisait alors part qu'elle venait de conclure un accord de principe avec la société NL-Kronos pour produire en co-entreprise des pigments de titane à l'usine de cette dernière, située à Lake Charles,

Louisiane.

La position du ministère de l'Environnement de ne pas permettre à Tioxide de continuer à fonctionner à Tracy jusqu'à la fin de 1994 avait amené l'entreprise à changer ses plans.

Tioxide avait investi plus de 30 millions\$ pour le projet de Bécancour. Et depuis 18 mois, aucune nouvelle n'avait transpiré quant à l'avenir du projet.

Guy Gauthier a mentionné que depuis un certain temps, le marché des pigments de titane (un produit qui entre dans la fabrication des peintures pour les rendre opaques) semblait se rétablir. «Actuellement, nous avons rattrapé en volume et en prix le marché de 1989», a indiqué le directeur général de Tioxide Canada, en confirmant que si le marché continuait à se maintenir à la hausse et que l'usine de Lake Charles ne suffisait plus à la production requise, il faudrait penser à un autre plan.

«À ce moment, une étude de marché va être faite et Bécancour va être considérée. Tout est possible et c'est une option envisageable», a-t-il ajouté, en mentionnant qu'il n'était pas question pour l'instant de créer de faux espoirs et que seul l'avenir déciderait.

Tioxide, un chef de file mondial de l'industrie des pigments de titane, exploite des usines de production

dans sept pays et un réseau de distribution s'étendant à près d'une centaine de pays.

Quant au début d'installation de l'usine de Bécancour, la direction de Tioxide Canada aura une rencontre avec la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, à la fin de la semaine. Il sera question de l'achat du terrain où est érigée la structure métallique.

«Tioxide n'est effectivement pas propriétaire du terrain, ce qui n'est pas un cas unique dans l'établissement des industries du parc. Norsk Hydro Canada avait déjà investi plus de 300 millions\$ lorsqu'elle est devenue officiellement propriétaire du terrain», a expliqué Pierre Clouâtre, pdg de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

De son côté, M. Gauthier a souligné qu'il croyait que l'achat du terrain était une chose faite. «Nous rencontrerons les gens de la Société du parc avec nos avocats pour finaliser les modalités de l'achat du terrain», a-t-il indiqué.

Enfin, le porte-parole de Tioxide Canada a affirmé que prochainement, la direction de l'entreprise déterminera ce qu'il adviendra de la structure métallique en place à Bécancour. «Tous les matériaux sont là. Nous déciderons si nous fermons ou non les bâtisses», a-t-il mentionné.

Négociations dans le secteur du rail

Priorité à la sécurité d'emploi

PRESSE CANADIENNE

Alors que les négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives reprennent à Montréal, les 4500 ouvriers d'ateliers de CP Rail feront de la sécurité d'emploi leur priorité, a assuré hier le président des Travailleurs canadiens de l'automobile, M. Buzz Hargrove.

Celui-ci a expliqué que la sécurité d'emploi dont jouissent la plupart des travailleurs, en vertu de conventions collectives venues à échéance le 31 décembre dernier, revêt encore plus d'importance pour les syndiqués à la veille de la fusion des opérations de CP Rail dans l'est du Canada avec celles du CN Amérique du Nord.

De plus, CP continue de se défaire

de sections de voies ferrées et prétend que les nouveaux propriétaires n'ont pas à respecter les conventions collectives.

Le programme de sécurité d'emploi est crucial pour nous, a dit M. Hargrove. «Nous voulons pouvoir dire aux syndiqués qu'ils auront encore un emploi quand la fusion sera chose faite.» Tant CP Rail que CN Amérique du Nord ont affirmé que les chemins de fer ne peuvent plus se permettre des clauses de sécurité d'emploi comme celles qui figurent dans les conventions collectives signées en des temps plus prospères.

Les pourparlers avec CP étaient suspendus depuis plusieurs mois, en attendant l'issue d'un vote qui a abouti le mois dernier avec l'accréditation des

TCA comme unique représentant de six anciens syndicats d'ateliers du CP. Les acheteurs pressentis de la ligne du CP entre Sherbrooke et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, ont annoncé qu'ils ne garderont que 100 des 320 employés de CP, et soutiennent qu'ils ne seront pas liés par des conventions collectives, et notamment les clauses sur la sécurité d'emploi.

Mais M. Hargrove soutient qu'il n'est pas évident que CP puisse se soustraire à ses obligations en vendant des portions de chemins de fer. Outre la sécurité d'emploi, M. Hargrove a dit que le syndicat réclame des hausses de salaire, parce que l'économie reprend de la vigueur et que «CP embauche dans certaines parties du pays».

AUTOMOBILE

L'empire de Roger Penske

Même ceux qui ne s'intéressent pas de près à l'industrie automobile ont entendu parler de Roger Penske ce multi-millionnaire américain qui s'est constitué un empire remarquable grâce à un sens particulièrement aigu des affaires. «L'homme qui ne rit jamais» est à la tête d'un consortium, le Penske Corporation, basé essentiellement sur le commerce ou la compétition automobile, qui emploie 11 500 personnes dans plus de 500 établissements répartis à travers le monde et qui réalise un chiffre d'affaires de 4,6 milliards \$ canadiens.

Cet empire dont le siège social est situé à Détroit, est composé de trois branches principales : le Transportation Services Group, le Retail Automotive Group et l'Automotive Performance Group. Le premier consiste en différentes associations avec General Motors, Diesel Technology et Robert Bosch, alors que la Penske Leasing

Co. est associée à GE Capital. Detroit Diesel fabrique, vend et assure le service de moteurs industriels utilisés dans le transport routier, les véhicules de terrassement, de construction et militaires à travers 2 500 concessionnaires répartis dans le monde entier. Diesel Technology conçoit et fabrique des systèmes d'injection qui équipent les moteurs Diesel industriels et commerciaux. Penske Truck Leasing possède de plus de 70 000 véhicules qui sont loués à travers 320 concessions aux États-Unis (dont certaines sont associées avec Hertz).

Dans le domaine de la vente de détail d'automobiles, l'organisation de Roger Penske peut se vanter d'arbore les plus beaux fleurons américains, puisque ce groupe a vendu plus de 40 000 Cadillac, Saturn, Toyota, Lexus et Honda à travers six conces-

sions établies dans le sud de la Californie. Longo Toyota situé à El Monte est le plus gros vendeur de Toyota des États-Unis, de même que les concessions Honda de Downey, Westminster et Ontario ou Cadillac et Saturn de Bakersfield.

En plus d'être inscrit sur les camions de location, le nom de Penske est souvent prononcé dans le domaine sportif automobile puisque l'Automotive Performance Group est propriétaire du circuit Pocono International à Nazareth (USA), du Michigan International Speedway à Brooklyn (MI) et qu'il envisage d'en acquérir un troisième en Californie. Cette division comprend une association de Penske avec Ilmor Engineering, qui dessine et monte des moteurs V8 de course pour la série Indy



Daniel Héraud

Car, ainsi que ceux qui équipent les Formule Un Mercedes Benz de l'écurie Sauber. Penske Racing qui est une division du Performance Group est l'une des écuries les plus performantes de l'histoire de la compétition américaine en série IndyCar. Penske agit aussi dans le champ de la série NASCAR avec la fameuse Ford Thunderbird de l'écurie Miller Genuine Draft pilotée par Rusty Wallace. Les écuries de Penske Racing se sont assurées d'une victoire dans une série majeure chaque année au cours des 29 dernières saisons allant de 1966 à 1994, arrivant en seconde position derrière Richard Petty Enterprises qui a fait de même pendant 33 saisons consécutives soit de 1949 à 1981.

Pour parvenir à de tels résultats, Roger Penske applique des méthodes de gestion draconiennes qui ne souffrent pas de la médiocrité. Ainsi la réorganisation de General Motors, avec qui il a fait beaucoup d'argent

pendant de nombreuses années, l'a amené à réviser sa position. La consolidation et la coordination du géant américain a obligé celui-ci à redéfinir une nouvelle façon de traiter ses fournisseurs et Penske n'a pas suivi, considérant qu'il donnait plus que qu'il recevait. Les affaires sont les affaires mais les temps changent et Penske, qui ne fait aucun sentiment, a décidé de diversifier ses opérations avec d'autres partenaires: Ford pour la série NASCAR, mais aussi pour les ventes au détail, Mercedes Benz, Toyota et Honda. Penske qui conduisait personnellement une Cadillac Allante ces cinq dernières années, se retrouve aujourd'hui au volant d'une Mercedes 600SL à moteur V12. Ce meneur qui a horreur d'être mené déclare : «Nous nous séparons, mais nous resterons tout de même bons amis, car l'amitié et les affaires sont deux choses bien distinctes».

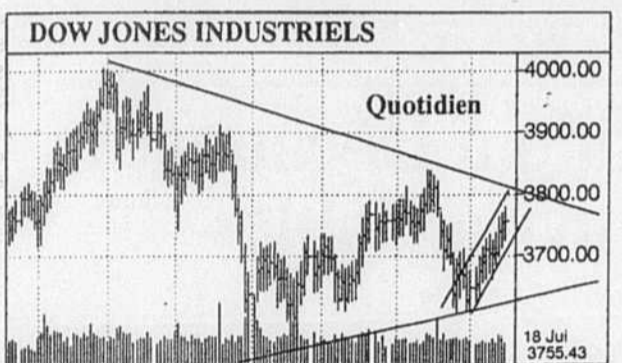
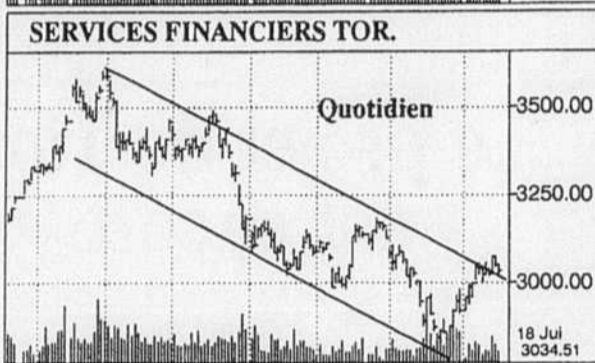
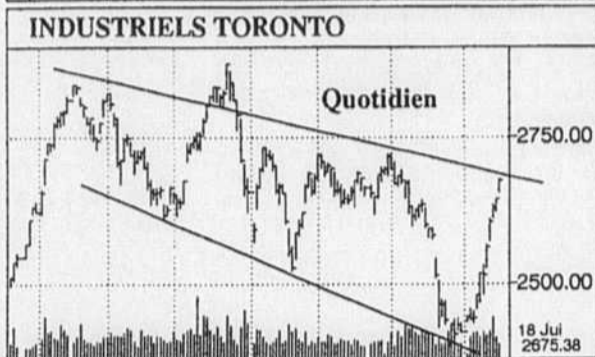
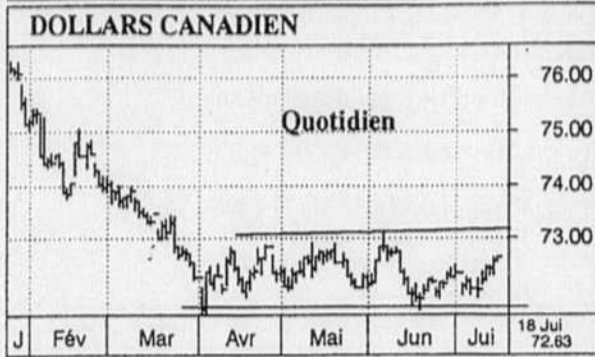
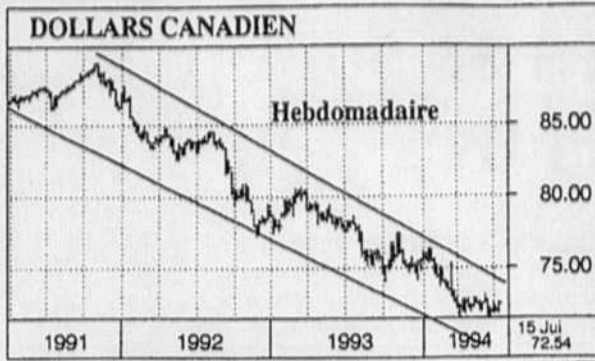
COUP D'OEIL BOURSIER

Un air de vacance

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

À New York, c'est le calme plat. Au Canada, c'est presque la même chose. Les industriels et les forestiers continuent leur mouvement haussier. Cependant le mouvement n'est pas généralisé dans tous le secteur. Ce sont surtout les titres d'acier qui bougent dans le cas des industriels. L'indice forestier compte de son côté peu de responsables pour la hausse. Les autres secteurs sont déjà essouffés et se corrigent comme l'indice financier présenté à droite. Toute l'histoire entourant la poussée de la semaine dernière pourrait n'avoir été qu'un coup de vent. À présent pour confirmer la validité du mouvement haussier, la correction doit demeurer faible sans aller trop loin.

Environ une cinquantaine de points au plus. Si le marché demeure stable ou se corrige d'environ 50 points et repart ensuite fortement à la hausse, le mouvement haussier sera alors crédible. Le temps sera aussi venu de reprendre des positions sur des titres montrant la reprise de leur tendance haussière. A long terme, le dollar canadien maintient sa tendance baissière comme le démontre le graphique des cinq dernières années. A plus court terme, le graphique des 125 derniers jours montre que le dollar s'est stabilisé entre .72\$ et .73\$ US oscillant de haut en bas depuis le mois d'avril. Un net bris de cette formation horizontale de presque quatre mois donnera la direction du dollar pour les prochains mois. Comme le mouvement haussier n'a pas continué, il faut user encore un peu de patience et attendre un réel départ. Si le marché rechute à ce point-ci les points gagnés en 1993 qui n'ont pas encore été perdus depuis le début de 1994, pourraient s'envoler en fumée.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	1597	1965.52	+3.33	0.2
XCB:Bancaire	265	2343.48	-16.93	-0.7
XCO:Hydrocarbures	137	1498.13	-6.98	-0.5
XCM:Mines et métaux	317	2617.32	+16.83	0.6
XCF:Produits forestiers	878	2527.27	+2.18	0.1
XCI:Bien d'Équipement	194	1857.39	+24.86	1.4
XCU:Services publics	300	1954.51	+10.48	0.5

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	19142	4199.83	+6.42	0.2
TSE 35	8082	215.53	+0.05	0.0
Institutions financières	2180	3034.51	-17.52	-0.6
Mines et métaux	900	3861.42	+40.93	1.1
Pétrolières	2603	4747.84	-23.61	-0.5
Industrielles	3641	2675.38	+30.42	1.2
Aurifères	3195	9241.28	-15.02	-0.2
Pâtes et papiers	1012	4125.68	+22.91	0.6
Consommation	749	6552.07	+7.70	0.1
Immobilières	2124	2500.18	+45.41	1.8
Transport	1136	4416.47	-14.23	-0.3
Pipelines	348	3820.61	+43.46	1.2
Services publics	469	3474.98	+18.19	0.5
Communications	365	8587.40	-2.51	-0.0
Ventes au détail	187	3613.46	-2.59	-0.1
Sociétés de gestion	227	4946.16	-35.87	-0.7

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	14826	929.18	-6.63	-0.7
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	20290	3755.43	+1.62	0.0
20 Transports	3851	1603.13	+1.15	0.1
15 Services publics	2261	182.90	-0.33	-0.2
65 Dow Jones Composé	26404	1300.84	+0.30	0.0
Composite NYSE	*	251.44	+0.38	0.2
Indice AMEX	*	379.36	-0.68	-0.2
S&P 500	*	455.22	+1.06	0.2
NASDAQ	*	722.62	+1.26	0.2

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
LAC MINERALS LTD	1859	13.13	12.75	13.00	+0.13	1.0
BRAMALEA LTD	1569	0.22	0.22	0.22	-	-
LADJAW INC B	939	10.25	10.13	10.13	-0.13	-1.3
CLIFF RES CP RT	747	0.00	0.00	0.00	-	-
METHANEX CP R	614	13.25	12.88	13.25	+0.13	1.0
GANDALF TECHNO	588	0.99	0.96	0.98	+0.01	1.0
ALCAN ALUM LTD	559	34.00	33.38	33.88	+0.38	1.1
BANK OF MONTREAL	558	24.00	23.50	23.63	-0.38	-1.6
AVENOR INC R	553	9.25	9.00	9.25	+0.13	1.4
ROYAL BANK OF CDA	551	28.38	28.13	28.25	-0.13	-0.5

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
LABATT JOHN LTD	832	20.75	20.75	20.75	-	-
CASCADES INC	750	7.75	7.63	7.63	-	-
JOHN LABATT LTD 1	708	13.38	13.25	13.25	-	-
MTEL CP	134	5.13	4.95	5.00	+0.05	1.0
DOMTAR INC	119	7.25	6.88	7.13	-	-
LAC MINERALS LTD	119	13.13	12.75	13.00	+0.25	2.0
TRANSCDA	112	17.38	17.13	17.38	+0.25	1.5
WESTCOAST ENERGY	101	22.75	22.25	22.75	+0.50	2.2
COMINCO LTD	101	22.00	21.75	22.00	+0.50	2.3
CAMPBELL RES INC	96	0.60	0.60	0.60	-0.02	-3.2

MONTRÉAL						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
GOLDEN BRIAR	78	0.10	0.06	0.10	+0.04	66.7
AYLMER MINES LTD	10	0.27	0.27	0.27	0.00	27.0
LESSARD BEAUCAGE	*	0.50	0.50	0.50	+0.10	26.0
COLERAIN MINE	15	0.23	0.21	0.21	-0.06	-22.2
ABL CANADA INC	7	4.10	3.95	4.00	+0.70	21.2
GOTHIC RES INC	5	0.69	0.69	0.69	+0.12	21.1
JILBEY EXPLD LTD	12	0.20	0.20	0.20	+0.03	17.6
CONSL ABITIBI RES	2	0.44	0.44	0.44	+0.06	15.8
GRP FOREX A PR	1	3.50	3.50	3.50	+0.50	16.7
TRIDEL ENTR INC	2	0.95	0.95	0.95	+0.13	15.9

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MARTIME ELECTRIC	1	24.50	24.50	24.50	+2.75	12.6
CELANESE CDA INC	*	25.25	24.50	25.25	+2.25	9.8
PEGASUS GOLD INC	29	21.50	20.13	20.13	-1.50	-6.6
POWER CP OF F PR	20	42.50	42.50	42.50	-1.50	-3.4
NORTH TELECOM LTD	6	42.00	41.25	41.88	+0.88	2.1
COTT CP	15	18.13	17.88	18.25	-0.75	-3.8
DENBRIDGE CAPITAL	5	13.50	12.38	13.50	+0.75	5.9
FORZANI GRP	*	7.25	7.25	7.25	-0.75	-9.4
TORSTAR CP B	*	24.00	24.00	24.00	+0.75	3.2
LAFARE CDA E PR	*	28.00	27.25	28.00	+0.75	2.8

TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
GALTAGO INC	5	1.75	1.43	1.75	+0.70	66.7
CORDEX PETR INC A	7	0.13	0.13	0.13	-0.08	-38.1
CAMBERLY ENERGY WT	20	0.27	0.27	0.27	+0.07	35.0
DSYS CP	131	1.38	1.21	1.22	-0.63	-34.1
GOLDFARM MINES & S	52	1.25	0.80	1.25	+0.30	31.8
WESTLEY TECHNO	18	0.33	0.30	0.30	+0.07	30.4
CITADEL GOLD	6	0.30	0.30	0.30	+0.07	30.4
ADVENTURE A WT	4	0.70	0.60	0.70	+0.15	27.3
CONSL ENFIELD CP	84	0.27	0.22	0.22	-0.08	-26.7
GIANT BAY RES LTD	27	0.23	0.20	0.20	-0.07	-25.9

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BUDD CANADA INC	*	22.00	20.00	22.00	+3.00	15.8
NEWBRIDGE	77	59.88	57.13	59.00	+2.25	4.0
CHRYSLER CP	1	66.63	66.50	66.63	-1.88	-2.7
LAFARE CP	3	28.75	27.75	28.75	+1.75	6.5
PEGASUS GOLD INC	159	21.25	20.13	21.25	+1.38	6.8
LAFARE CDA E PR	24	28.75	28.25	28.75	+1.38	5.0
SIDUS SYSTEMS INC	29	16.50	15.13	16.50	+1.00	6.5
COTT CP	178	18.13	17.88	18.00	-1.00	-5.3
TORONTO-DOMINION UN	85	26.13	26.13	26.13	+1.00	4.0
ROTHMANS INC	*	75.00	75.00	75.00	-1.00	-1.3

DECISION-PLUS
VIDÉOCASSETTE GRATUITE
SOLUTIONS POUR DÉCIDEURS
Par Michel Carignan
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

Signer sa carte de don d'organes... c'est pour la vie

LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965-0333

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Conseil du trésor
Services gouvernementaux

Le ou les présents projets sont assujettis à l'Accord Intergouvernemental sur les marchés du secteur public et ils sont ouverts aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires.

Projet	Description	Livraison
933903	911 lames monoplâces pour chasse-neige sans unique et aile de côté.	Différents endroits
Garantie de soumission exigée : • 4 000 \$ sous forme de cautionnement • 2 000 \$ sous forme de chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable ou obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.		
Clôture des soumissions : le 2 août 1994 à 15 h		
041437	Fournitures de bureau diverses (marqueurs, mines, intercalaires, chemises de classement, lampes, etc.).	Québec
Clôture des soumissions : le 3 août 1994 à 15 h		
638249	2000 panneaux isolants thermiques en polystyrène extrudé. Dimension 600 MM x 2400 MM x 25 MM, 38 MM, 50 MM d'épaisseur.	Ville-Marie
Clôture des soumissions : le 4 août 1994 à 15 h		
041438	Rubans adhésifs et à marquer.	Vanier
Seuls les fabricants ayant un établissement au Canada sont admis à soumissionner.		
Clôture des soumissions : le 10 août 1994 à 15 h		
Prix des documents : 20 \$ non remboursables, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre du Fonds des approvisionnements et services — Direction des acquisitions.		
Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au :		
Fonds des approvisionnements et services Bureau des appels d'offres 575, rue Saint-Amable, 4 ^e étage Québec (Québec) G1R 5N9 Tél. : (418) 643-5438		
Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.		
Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.		
PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI		
Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) ou à détenir une attestation d'engagement à cet effet.		
De même, un fournisseur hors du Québec mais au Canada dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.		
Ces obligations s'appliquent également pour tout sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.		
Le directeur général des achats Michel Gagnon, ing.		

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR
Prenez avis que OLIVIA RAMOS, en ma qualité de mère, domiciliée à 195 A, rue Jean-Talon E., Montréal, (Qué.) H2R 1S8, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de WENDY KARINA VAZQUEZ-RAMOS en celui de WENDY KARINA VAZQUEZ-RAMOS.
Montréal, le 7 juillet 1994.
OLIVIA RAMOS.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
2969-0187 QUÉBEC INC.
Prenez avis que la compagnie/corporation 2969-0187 Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 31 mai 1994.
Le président.

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR
Prenez avis que OLIVIA RAMOS, en ma qualité de mère, domiciliée à 195 A, rue Jean-Talon E., Montréal, (Qué.) H2R 1S8, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de JEANNETTE

VILLE DE MONTRÉAL-NORD
APPEL D'OFFRES
RÉHABILITATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT DANS L'AVENUE DRAPEAU

TRAVAUX D'ÉGOUTS DANS DIVERSES RUES DE LA VILLE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: «SOUSSION — Réhabilitation d'une conduite d'égout — CONTRAT NO 559 et «SOUSSION — Travaux d'égouts — CONTRAT NO 560, adressées à la sousignée à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à seize heures trente (16 h 30), le MARDI 9 AOÛT 1994 pour les travaux suivants:

CONTRAT No 559: Réhabilitation d'une conduite d'égout existante dans l'avenue DRAPEAU par insertion d'une membrane en résine de polyester (longueur = 67 m)

CONTRAT No 560: Travaux d'égouts dans les avenues Drapeau, Hébert, de l'Hôtel-de-Ville, de London, Parc-Georges, Plaza, le Collecteur Lausanne et le boulevard St-Vital (477 m de conduites de 250 à 1200 mm de diamètre)

Ces travaux font l'objet d'une aide financière dans le cadre du programme «Travaux d'Infrastructures Canada-Québec».

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le directeur du génie de la ville. Ces formules de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau du directeur du génie, monsieur Yvon Paquette, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4243, rue de Charlevoix, moyennant un dépôt de cinquante (50 \$) dollars en argent ou un chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Les heures d'affaires sont de 8 h 30 à midi et 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi et 8 h 30 à 13 h le vendredi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé de 10% de la valeur totale de la soumission. Si un cautionnement de soumission est fourni, celui-ci devra être accompagné de lettres garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du conseil le 9 août 1994 à vingt heures (20 h) à la salle des délibérations, 11155, avenue Hébert, Montréal-Nord.

Montréal-Nord, ce 19 juillet 1994
Me Hélène Simoneau Greffier

NO: 500-12-218741-944
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
EMMA PAULINA QUINONES PEREZ.
Partie demanderesse
SEYED MOHAMMAD EAGHER BANI HASHEMI,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à SEYED MOHAMMAD EAGHER BANI HASHEMI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de SEYED MOHAMMAD EAGHER BANI HASHEMI.
Lieu: Montréal
Date: 14 juillet 1994
RÉAL PLOURDE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
LE GROUPE Boudreau Richard
INC.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LE COSTUMIER DU ROY INC.,
dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1419, rue Montcalm, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H2L 3G9.
Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a déposé une cession le 8e jour de juillet 1994, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour de juillet 1

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

HIER

San Diego à Montréal

Los Angeles à New York

San Francisco à Philadelphie

Atlanta à Pittsburgh

Floride à Cincinnati

St. Louis à Houston

Chicago à Colorado

Dimanche

SF 6 Montréal 4

Florida 1 Atlanta 2

LA 7 Philadelphia 9

Houston 9 Pittsburgh 0

SD 10 New York 1

Chicago 2 Cincinnati 3

St. Louis 6 Colorado 10

Aujourd'hui

SD (Ashby 4-8) à Montréal (Martinez 6-5)

LA (Gross 7-6) à New York (Saberhagen 10-4)

SF (Black 3-0) à Philadelphia (Jackson 11-4)

Atlanta (Avery 6-3) à Pittsburgh (Lieber 5-4)

Florida (Gardner 3-2) à Cincinnati (Smiley 9-9)

St. Louis (Palacios 1-7) à Houston (Kile 6-4)

Chicago (Trachsel 8-6) à Colorado (Nied 9-4)

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

Atlanta 55 34 618 —

Montréal 54 37 593 2

Philadelphia 44 48 478 12 1/2

New York 42 49 462 14

Florida 42 50 457 14 1/2

Section Centrale

Cincinnati 54 37 593 —

Houston 52 40 565 2 1/2

Pittsburgh 43 47 478 10 1/2

St. Louis 42 46 477 10 1/2

Chicago 38 52 422 15 1/2

Section Ouest

Los Angeles 47 45 511 —

Colorado 46 48 489 2

San Francisco 43 50 462 4 1/2

San Diego 37 56 398 10 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

HIER

Minnesota à Toronto

Texas à Cleveland

Kansas City à Milwaukee

Detroit à Chicago

Boston en Californie

New York à Oakland

Baltimore à Seattle

Dimanche

Cleveland 2 Chicago 5

Milwaukee 5 Minnesota 3

Baltimore 10 Californie 5

Boston 4 Oakland 3

New York 14 Seattle 4

Detroit 1 Kansas City 4

Toronto 3 Texas 1

Mardi

Texas (Fajardo 5-5) à Cleveland (Nagy 7-6)

Minnesota (Tapani 9-5) à Toronto (Stottemyre 5-7)

KC (Appler 6-6) à Milwaukee (Eldred 9-9)

Detroit (Belcher 7-10) à Chicago (Fernandez 8-7)

Boston (Clemens 8-4) en Californie (Langston 5-6)

New York (Abbott 7-6) à Oakland (Witt 7-8)

Baltimore (McDonald 11-6) à Seattle (Fleming 6-10)

(Parties d'hier non comprises)

Section Est

New York 54 35 607 —

Baltimore 53 37 589 1 1/2

Boston 45 45 500 9 1/2

Detroit 42 50 457 13 1/2

Toronto 40 50 444 14 1/2

Section Centrale

Cleveland 53 35 602 —

Chicago 54 36 600 —

Kansas City 48 44 522 7

Minnesota 43 47 478 11

Milwaukee 42 49 462 12 1/2

Section Ouest

Texas 44 47 484 —

Oakland 40 51 440 4

Californie 39 54 419 6

Seattle 37 54 407 7

Les meneurs

MJ AB P CS Moy.

TGwynn SD 86 327 65 128 391

Bagwell HO 88 322 77 114 354

Morris Cin 91 353 52 123 348

Justice Atl 81 269 47 91 338

Alou Mon 87 335 63 110 328

Jefferies STL 80 300 37 98 327

Piazza LA 86 332 52 108 325

Boone Cin 86 293 44 94 321

Mitchell Cin 74 243 42 78 321

Bichette Col 93 392 63 125 319

Points

Bagwell, Houston, 77; Grissom, Montréal, 73; Galarraga, Colorado, 73; Biggio, St. Louis, 70; Larkin, St. Louis, 69; Bonds, SF, 67; Torgny, SD, 65.

Points produits — Bichette, Colorado, 89; Bagwell, Houston, 88; Piazza, LA, 78; Galarraga, Colorado, 78; MaWilliams, SF, 73; Morris, Cincinnati, 69; LWalker, Montréal, 67; McGriff, Atlanta, 67.

Doubles — Biggio, Houston, 35; LWalker, Montréal, 34; Bichette, Colorado, 28; Morris, Cincinnati, 27; JBell, Pittsburgh, 26; TGwynn, SD, 26; Cordero, Montréal, 25; Bagwell, Houston, 25; Dykstra, Philadelphie, 25.

Triples — Butler, LA, 8; RSanders, Cincinnati, 7; Mondesi, LA, 5; Clayton, SF, 5; DLewis, SF, 5; Sosa, Chicago, 5; Alica, St. Louis, 5; Sandberg, Chicago, 5.

Circuits — MaWilliams, SF, 34; Bagwell, Houston, 28; Galarraga, Colorado, 28; Bonds, SF, 27; McGriff, Atlanta, 24; Bichette, Colorado, 23; Mitchell, Cincinnati, 22.

AU BÂTON

(Parties d'hier non comprises)

AB PC CS PP CC BV Moy.

Alou 335 63 110 61 19 5 328

Bell 83 9 22 9 2 3 268

Benavides 75 8 16 6 0 0 213

Berry 236 32 63 26 6 9 267

Cordero 335 53 100 50 13 23 299

Fletcher 233 23 66 50 10 0 283

Floyd 272 33 75 35 3 8 276

Frazier 126 22 37 12 0 19 294

Grissom 373 73 103 33 6 30 276

Lansing 319 37 84 32 4 9 263

Milligan 72 10 18 12 2 0 250

Spehr 32 7 7 5 0 2 219

Walker 327 62 104 67 16 14 318

Webster 107 11 31 20 4 0 290

White 46 7 12 4 0 1 261

AU MONTICULE

GP VP ML PM BB R MPM

Eischen 0 0 0 2 4 0 1 60.00

Fassero 7 6 0 132.0 46 40 115 3.14

Henry 6 2 1 76.1 21 15 52 2.48

Heredia 4 3 0 132.2 26 10 43 4.37

Hill 13 4 0 127.2 47 38 80 3.31

Martinez 6 5 1 109.1 46 32 112 3.79

Rojas 3 2 1 69.0 26 15 65 3.39

Rueter 4 2 0 65.0 41 15 38 5.68

Scott 4 2 0 38.1 13 14 29 3.05

Shaw 4 2 0 60.0 25 15 39 3.75

Wetland 2 6 14 45.1 15 17 51 2.98

White 1 1 0 20.1 15 11 15 6.65

Keenan remplace Caron et Berry à St. Louis

ASSOCIATED PRESS

Mike Keenan, qui avait mené les Rangers de New York à leur première conquête de la coupe Stanley en 54 ans et qui avait quitté son poste à la surprise générale vendredi dernier, a été nommé entraîneur et directeur-général des Blues de St. Louis dimanche soir.

Les Blues ont confirmé la mise sous contrat de Keenan alors que plusieurs dirigeants de l'équipe étaient atablés avec ce dernier dans un restaurant en banlieue de St. Louis. Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés, mais Keenan a précisé qu'il s'agissait d'un contrat de plusieurs saisons. Keenan succédera à Bob Berry qui était à la barre des Blues au cours des deux dernières saisons. St. Louis a été balayé par les Stars de Dallas au premier tour éliminatoire des séries au printemps dernier.

Keenan occupera également les fonctions de directeur général qui étaient celles de Ronald Caron. Ce dernier avait annoncé son intention de prendre sa retraite à la fin de la prochaine campagne de la LNH. Le «prof», qui était au restaurant lors des négociations, a endossé l'embauche de Keenan.

«Ce qui est bon pour l'équipe est bon pour Ronald Caron», a-t-il déclaré.

Des journalistes de St. Louis ont eu vent des négociations qui étaient en cours dans un restaurant de Des Peres, une petite localité située à 25 kilomètres de St. Louis. Ils se sont précipités sur place et les dirigeants des Blues et Keenan ont alors confirmé l'entente. Les discussions entre les Blues et Keenan étaient en cours depuis 24 heures, a confirmé Rob Campbell, l'avocat de Keenan.

Son départ des Rangers, dû selon lui à un bris de contrat, a été le dernier fait saillant d'une carrière qui a connu autant de hauts que de bas.

Keenan conteste l'interprétation de la direction des Rangers qui l'accusent d'être capricieux et d'avoir quitté l'équipe précipitamment.

Keenan prétend que les Rangers ont eu suffisamment de temps pour se préparer à son départ, qui aurait été causé par le non-paiement par l'équipe d'un boni de près d'un million de dollars.

Les Rangers estiment que Keenan est toujours à leur emploi ils ont déclaré qu'ils contesteraient toute tentative d'embauche de Keenan par une autre formation de la LNH.

BASEBALL

Giants et Strawberry s'entendent comme larrons en foire

Philadelphie (AP) — Darryl Strawberry et les Giants de San Francisco s'entendent comme larrons en foire.

«Il nous a donné un vrai coup de main», a déclaré le gérant Dusty Baker après la victoire de 6-4 remportée par les Giants sur les Expos de Montréal, dimanche. Il s'agissait de la huitième victoire de suite des Giants qui ont profité chaque fois de la présence de Strawberry dans la formation.

«Nous savions qu'il pouvait nous être utile et nous savions qu'on pouvait l'aider. Il est seulement heureux de pouvoir jouer au baseball à nouveau. L'enthousiasme d'un vétéran de son niveau a un effet bénéfique sur toute l'équipe.»

La présence de Strawberry a permis aux Giants de réduire de cinq matchs l'avance des Dodgers de Los Angeles au sommet de la division Ouest de la Ligue nationale. Avant les matches d'hier, les Giants, qui affrontaient les Phillies de Philadelphie, occupaient le troisième rang à quatre matches de la tête.

L'apport de Strawberry à San Francisco est comparé à celui de Fred McGriff à Atlanta après son transfert de San Diego. La saison dernière, McGriff avait fortement contribué à la remontée des Braves, qui ont maintenu un dossier de 51-17 après le 20 juin. Les Braves ont réussi à combler un retard de sept matches pour coiffer les Giants en tête de la division.

Strawberry pourra-t-il en faire autant à San Francisco?

«Sa présence se fait sentir derrière Barry (Bonds) et Matt (Williams)», dit Baker. Et il réussit des coups sûrs importants.

«Nous aimerions nous retrouver dans la course au championnat le plus tôt possible. On ne voit pas encore la lumière au bout du tunnel. Mais le temps n'est pas encore venu non plus de hisser le drapeau blanc.»

Face aux Expos, Bonds a réussi 10 coups sûrs en 19 présences dont deux circuits. Il a aussi produit sept points. Strawberry n'est pas demeuré en reste avec neuf coups sûrs en 17 présences. Comme Bonds, il a claqué deux circuits dont un grand chelem en plus de produire sept points.

«En revenant au jeu, je souhaitais seulement retrouver mon rythme. Je sens que ça vient», a dit Strawberry.

Ironie du sort, Strawberry a bien failli se joindre aux Expos avant de conclure une entente avec les Giants.

«J'aime beaucoup Kevin (Malone, le directeur général des Expos)», a indiqué Strawberry, qui a toujours connu du succès au Stade olympique. «J'ai longtemps hésité entre les deux équipes.»

Strawberry a entrepris la saison à Los Angeles mais des problèmes de drogue l'ont obligé à suivre une cure de désintoxication en avril. Les Dodgers devaient finalement le congédier. Dusty Baker l'a toutefois convaincu de jouer pour les Giants, une décision qu'il ne regrette pas.

Strawberry sera joueur autonome à la fin de la saison.

Tour de France

Poli en héros

Carpentras (AFP) — L'Italien Eros Poli, un des plus grands gabarits du peloton, est sorti vainqueur du Ventoux, hier, dans la quinzième étape du Tour de France, au prix d'une monumentale échappée.

Le Ventoux a laissé inchangée la hiérarchie du Tour. Le porteur du maillot jaune, l'Espagnol Miguel Indurain, s'est comporté en patron dans la longue montée du Géant de Provence et s'est contenté de terminer avec ses rivaux directs au terme des 231 kilomètres.

Poli, considéré avant tout comme un rouleur, s'est échappé dès le 60e kilomètre sous le soleil lourd du Langue doc. Il a abordé le Ventoux avec une avance de 25 min 30 sec sur le peloton et a résisté, tant bien que mal, malgré le vent soufflant de côté à l'approche du sommet qui a rendu la chaleur moins suffocante.

Derrière le grand Italien (1,94 m), son compatriote Marco Pantani a distancé ses compagnons dans la montée. Mais Indurain, à l'accélération foudroyante, a contrôlé en permanence les écarts sans jamais paraître en difficulté sur les pentes sévères de la montée.

Indurain évite la chute

Au sommet (km 190,5), Poli a basculé 4 min 30 sec avant Pantani et 5 min 58 sec avant le groupe d'Indurain, accompagné seulement par le trio de l'équipe Festina (Virenque, Leblanc, Lino), Armand de las Cuevas et l'Italien Roberto Conti. Il a préservé l'essentiel de son avance dans la descente et a précédé finalement les premiers poursuivants, réglés par l'Italien Alberto Elli, de plus de 3 minutes et demie.

Dans la descente rapide, Indurain a évité de peu la chute. En abordant un virage à droite, sa roue arrière a chassé à deux reprises, son vélo a paru flotter et le Navarrais a dû contrôler sa trajectoire avec la jambe droite tendue. Il est sorti du virage in-extremis, à la limite de la route, et en a été quitte pour une simple frayeur.

Héros du jour est cependant Eros Poli, un Vénétien de 30 ans passé professionnel sur le tard en 1991. Chez les amateurs, il a notamment enlevé le titre olympique du 100 km contre-la-montre aux JO de Los Angeles (1984) avec l'équipe d'Italie et le titre mondial dans la même discipline trois ans plus tard.

Le Tour entrera dans le massif alpestre, aujourd'hui, dans la seizième étape longue de 224,5 kilomètres entre Valréas et l'arrivée en altitude dans la station de l'Alpe d'Huez.

L'abécédaire de la Coupe du monde 1994 de soccer

ROBERT SALETTI

Voici la Coupe du monde 1994, au bas mot et en toutes lettres.

A comme dans arbitrage autoritaire. Contrairement aux sports nord-américains, l'arbitre de soccer est totalement maître de la situation (et du temps), ce qui exige beaucoup de jugement. Les erreurs d'arbitrage ne sont pas rares, mais elles sont rarement contestées par les joueurs. L'évaluation des arbitres par la FIFA est également autoritaire et sans appel, et on ne se gêne pas pour déclarer qu'un tel n'a pas fait son boulot. La Ligue nationale de hockey pourrait également s'inspirer du fait que les joueurs qui essaient d'influencer l'arbitre ou se plaignent trop sont punis d'un carton jaune.

B comme dans Brésil. Rarement une équipe n'aura dominé la compétition avec autant d'aisance. S'ils ont souvent manqué d'opportunisme, les Brésiliens ont exercé un contrôle du ballon à faire pâlir d'envie un Pete Mahovich. Seuls les Hollandais et les Suédois, pendant un quart-d'heure en environ, les ont inquiétés.

C comme dans corner et dans caouillage. Quelques buts, tout au plus, ont été comptés sur des cor-

ners. La stratégie adoptée par plusieurs équipes qui consistait à lancer le corner sur un court et rapide unedeur de manière à ouvrir légèrement l'angle de tir s'est révélée tout à fait inefficace et fut pratiquement abandonnée en cours de route.

D comme dans Diego Maradona, la diva déchue, dont l'une des dernières images restera ce magnifique saut de l'ange, bras au ciel, reins cambrés, visage qui implore le coup franc, qu'a croqué un photographe en état de grâce lors du match Argentine-Grèce. Préfiguration du chant de cygne qui allait suivre un match plus tard.

E comme dans Escobar, le défenseur colombien mort au combat (qui l'eût cru?)

F comme dans fair-play. Ce fut un tournoi très propre. Avant le barrage décisif, Pagliuca et Taffarel, les deux gardiens, se sont presque embrassés. Scène touchante qu'on imagine mal ailleurs qu'à la pelote basque.

G comme dans Goicoechea dont le but contre l'Allemagne fut vanté plusieurs fois pour sa puissance et sa précision par les analystes durant le match. En conférence de presse le joueur espagnol avoua avoir simplement tenté de centrer!

H comme dans hors-jeu. L'abolition du hors-jeu de position a créé des occasions supplémentaires de but mais aussi une certaine confusion. L'avantage à l'attaquant (en cas de doute, le juge de ligne devait laisser jouer) n'a pas donné beaucoup de résultat. On a encore signalé plusieurs hors-jeux très très serrés.

I comme dans Italie, bien sûr, auteur d'un parcours idyllique en accord avec la nature des Italiens, intense et impulsif jusqu'à l'issue finale.

J comme dans Jostein Flo, le plus grand joueur du tournoi à 1m94, un Norvégien.

K comme dans Kennet Andersson, dit la grande peste suédoise, qui encore en finale de consolation a fait ressembler le gardien adverse à un nain immobile. Toujours une tête audessus des autres.

L comme dans Letchkov, dit le Bulgare chauve, dont le crâne a toujours brillé même dans la défaite et qui rappelait le grand Lato, dit le Polonais chauve.

M comme dans Mauro Silva ou Marcio Santos, deux pivots de la ligne de défense brésilienne. On a beaucoup vanté l'attaque de la seleção, mais le Brésil n'a encaissé que trois buts en sept parties, une performance

remarquable. Comme les Russes au hockey à l'époque, les Brésiliens ont prouvé que la meilleure défensive, c'est le contrôle de l'objet litigieux.

N comme dans le nuage sur lequel était Branco après son but décisif contre la Hollande. Tellement dans les nuages que remplacé par son entraîneur il voulait donner la main à tous les Hollandais sur son passage avant de sortir. Il n'a pas trouvé preneur.

O comme dans Owairan, l'attaquant saoudien auteur du plus long slalom du tournoi. Un but bien mérité après avoir dribblé cinq adversaires.

• CULTURE •

MUSIQUE CLASSIQUE

«Il n'y a pas d'instruments mineurs»

Le Festival de Colmar fait découvrir la guitare à son directeur artistique Vladimir Spivakov

GILLES G. LAMONTAGNE

Colmar — Les Virtuoses de Moscou ne sont pas venus souvent au Canada, et Vladimir Spivakov avoue ne pas bien connaître les orchestres canadiens. Par contre, quand on lui parle de Glenn Gould, à qui il a dédié son premier festival de Colmar en 1989, ses yeux s'allument. Et il raconte inmanquablement comment s'est déroulé le premier concert de Gould à Moscou, il y a une vingtaine d'années. «Personne ne le connaissait en Russie. Gould a commencé son concert devant une petite poignée de spectateurs: mais pendant l'entracte, ils sont allés téléphoner à plein de monde en disant «il y a un génie à Moscou, il faut que vous soyez là». Pour la deuxième partie, la salle était pleine. En Russie maintenant, tous les mélomanes se souviennent de ce concert. Gould était l'un des plus grands de notre époque».

Spivakov sera soliste invité à l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Hans Vonk, à la Place des Arts les 7 et 8 février prochains. Ce sera sans doute l'occasion de créer de nouveaux liens pour que la présence de musiciens canadiens se fasse éventuellement sentir à Colmar.

entre autres, à qui le Festival de Colmar a rendu hommage dans le passé, il est apparu naturel que celui de cette année soit consacré au plus grand guitariste de tous les temps, Andrés Segovia, et à la musique espagnole.

Les guitares ont résonné partout

Au cours des deux dernières semaines, à travers une trentaine de concerts, les cordes de guitare ont résonné partout à Colmar, du Théâtre municipal aux églises du 14e siècle, en passant par l'ancien édifice des douanes. Les de Falla, Granados, Rodrigo et Torroba étaient à l'honneur. Des œuvres aussi de compositeurs influencés par les couleurs chaudes de la culture musicale ibérique: la *Rhapsodie espagnole* de Ravel, le *Capriccio espagnol* de Rimski-Korsakov, *Carmen* de Bizet, ou encore *Ibéria* de Debussy. Même l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, invité d'honneur avec son chef permanent, Evgueni Svetlanov, y est allé en ouverture avec ses *Tableaux d'Espagne*. Plusieurs solistes de haut niveau présents aussi, dont le légendaire Pepe Romero, Manuel Barrueco dans le Concerto d'Aranjuez, et le Britannique Julian Bream qui a été un élève de Segovia.

«Personne ne le connaissait en Russie. Gould a commencé son concert devant une petite poignée de spectateurs.»

Le concours de violon de Montréal

Vladimir Spivakov est un ancien premier prix au Concours international de violon de Montréal. Violoniste virtuose, maintes fois consacré, chef d'orchestre, et directeur artistique pour une sixième année au Festival international de Colmar, en Alsace, il se rappelle de sa participation au concours de Montréal, en 1969, comme d'une épreuve difficile mais déterminante. L'élève de Yankelevitch et Oistrakh se rappelle aussi des cérémonies du KGB qui l'accompagnaient. «Après avoir remporté ce premier prix à Montréal, dit-il, le gouvernement soviétique m'a empêché de sortir du pays pendant quatre ans, même pour aller jouer en Bulgarie. Mais ce fut un prix important pour moi».

L'Orchestre symphonique de New York, ceux de Londres, Chicago, Los Angeles, Vienne, Amsterdam, ou le Philharmonique de Berlin, l'ont accueilli régulièrement depuis en tant que soliste. En 1979, il a fondé son propre orchestre, Les Virtuoses de Moscou, réunissant plusieurs lauréats russes des grands concours internationaux. Depuis 1990, l'orchestre est basé en Espagne, dans la principauté des Asturies. Après Yehudi Menuhin et Glenn Gould,

Concerto d'Aranjuez, et le Britannique Julian Bream qui a été un élève de Segovia. «Dans un orchestre, il n'y a pas d'instruments mineurs», dit Vladimir Spivakov, en réponse à l'assertion répandue voulant que le piano et le violon soient des instruments majeurs. «Au festival de cette année, la guitare a été une grande découverte pour tout le monde, à commencer par moi. C'était la première fois que Les Virtuoses de Moscou jouaient en concert avec des guitaristes. Quand Segovia a commencé, en 1909, le plus difficile pour lui a été d'imposer aux Andalous la guitare comme un instrument soliste à part entière, plutôt que support populaire du flamenco. Il en a fait un instrument de culture universelle. Aujourd'hui, les Espagnols comme Pepe Romero jouent aussi bien la guitare classique que le flamenco».

L'occasion était bonne pour présenter le film *Renaissance de la guitare*, tourné en 1965, à Saint-Jacques de Compostelle, par Robert J. Vidal, aujourd'hui producteur délégué de Radio France. Segovia, avec la bonhomie de ses meilleures années, y déclare avoir choisi la guitare par élimination des autres instruments, avec le sentiment qu'il en avait sûrement joué avant de naître,

dénonçant l'hypocrisie des musiciens qui disent pratiquer plus de six heures par jour, pour évoquer ensuite l'attrait des courbes féminines de l'instrument dont il ne s'est pas privé jusqu'à sa mort en 1987, à 94 ans.

Plusieurs autres idées intéressantes ont marqué le festival. Comme ce récital intitulé *Poésie et guitare*, où le comédien Jean-Marie Bernicat a récité des poèmes de Federico Garcia Lorca, accompagné par le guitariste Michel Sadanowsky. Et le chorégraphe russe octogénaire des Ballets Moïsséiev, qui a fait spécialement le voyage pour venir présenter avec six de ses danseurs *La Ballade espagnole* de Pablo Luna. Igor Moïsséiev était à Moscou en 1924, quand Segovia y a donné son premier récital.

Entre les concerts du midi trente, où tout un chacun s'est présenté en sandales et bermudas dans la salle du Décapole, lieu historique parmi d'autres ici, les Five o'clock dans le foyer du Théâtre municipal suivis du thé à la menthe, et les grands concerts chics en soirée, les 12 000 quelques vacanciers mélomanes à Colmar ont eu le loisir de voir à l'œuvre six luthiers et guitaristes expliquant comment sont employées les 150 heures de travail nécessaires à la fabrication d'une guitare. Le temps de son festival, Colmar est aussi un lieu d'apprentissage pour 200 jeunes musiciens, venus de partout pour assister pendant 10 jours aux cours donnés par des professeurs réputés des Conservatoires de Paris et de Moscou. Les meilleurs élèves se retrouvent ensuite à l'intérieur d'une soirée de concert inscrite au programme du festival.

C'était la première fois que Les Virtuoses de Moscou jouaient en concert avec des guitaristes.

Un festival de taille

Commencé avec de modestes moyens en 1978, sous la direction du chef d'orchestre allemand Karl Munchinger, le Festival de Colmar s'est taillé une solide réputation en peu de temps. Dans une édition de mars dernier, le *New York Times* le classait parmi les quatre plus importants festivals de musique en France, avec Aix-en-Provence, les Chorégies d'Orange et les musicades de Lyon. C'est aussi que Colmar, sur la route des vins d'Alsace, à mi-chemin entre Bale et Strasbourg, à quelques kilomètres du Rhin, a ce quelque chose propre aux villes d'Autriche et d'Allemagne qui ont été le berceau de la musique classique. En même temps, c'est une ville d'art ouverte sur l'Amérique, qui a donné naissance au sculpteur August Bartholdi, le créateur de la statue de la Liberté, dont plusieurs ébauches sont exposées au Musée Bartholdi.

L'aide à l'industrie culturelle

Changement de régime

La loi créant la Société de développement des entreprises culturelles serait promulguée aujourd'hui

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Une nouvelle équipe s'apprête à prendre en main l'aide à l'industrie culturelle, en particulier celle au cinéma. Il se pourrait, en effet, que le conseil des ministres adopte, dès demain, deux décrets marquant l'entrée en vigueur de la Société de développement des entreprises culturelles.

La loi 14 adoptée le 17 juin dernier, ne peut entrer en vigueur avant sa promulgation par le conseil des ministres.

La loi prévoit notamment que la Société générale des industries culturelles (SOGIC) disparaît dès l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Pour éviter un vide juridique, le gouvernement doit donc adopter, simultanément, un second décret formant le premier conseil d'administration de la nouvelle société d'aide.

Après avoir effectué de brèves consultations auprès de divers organismes, la ministre de la Culture et des Communications, Liza Frulla, a dressé sa liste de 13 membres, incluant un président et deux vice-présidents. Les membres du nouvel organisme seront nommés pour un durée maximale de quatre ans mais pour éviter que tous quittent au même moment, certains auront un mandat plus court.

«Nous espérons que la loi pourra être promulguée rapidement, a indiqué, hier, la porte-parole du ministre responsable, Liza Frulla. Nous sommes prêts».

Une chose est certaine, l'entourage du ministre espère que la loi

pourra être promulguée avant l'annonce du déclenchement, imminent, des élections.

Refonte de organismes

La loi créant la SODEC entraîne une refonte des principaux organismes qui s'occupent de cinéma au Québec, la SOGIC et l'Institut québécois du cinéma. Elle scellera également, à l'avenir, le sort du milieu de l'édition et de celui des métiers d'art.

Après avoir entendu les représentants de divers organismes culturels touchés par les changements, la ministre a modifié son projet à la dernière minute, de manière à ce que le conseil d'administration de la SOGIC soit automatiquement dissous à l'entrée en vigueur de la loi.

Sans le dire ouvertement, cet amendement à la loi signe le départ du président de la SOGIC, Charles Denis, dont le mandat avait, initialement, été renouvelé jusqu'en août 1996. Cinéastes et producteurs ont longtemps reproché à M. Denis son style de gestion et le manque de transparence de son organisme.

À la SOGIC, le porte-parole, M. Christian Verbert, dit «c'est le statu quo. Nous n'avons aucune nouvelle. Mais comme tout le monde, nous attendons. En travaillant car un automate particulièrement bien rempli nous attend, avec la sortie d'au moins sept films importants».

Un nouveau vice-président à l'administration, Louis Desrosiers, vient même de se joindre à l'équipe de la SOGIC, en remplacement de Huguette Lallouz, dont le mandat était échu.



«Nous sommes prêts», a indiqué la porte-parole de Liza Frulla.

MUSIQUE CLASSIQUE

En Shao dirigera l'Orchestre mondial des jeunesses à Lanaudière

Sherbrooke (PC) — Le chef d'origine chinoise En Shao, gagnant du prix Bartok lors du Festival Bartok de 1989, à Budapest, dirigera l'Orchestre mondial des jeunesses musicales lors de spectacles donnés à Québec et en Ontario entre le 22 juillet et le 1er août.

En Shao avait décroché le prix Bartok quand le jury l'avait considéré le meilleur interprète du célèbre compositeur hongrois.

Lors des concerts que se prépare à offrir l'Orchestre mondial à Lennoxville et Lachine, au Québec, ainsi qu'à Belleville et Parry Sound, en Ontario, le public pourra notamment entendre *Le Mandarin merveilleux* de Bartok.

Selon En Shao, si le public est peu familier avec l'œuvre de Bartok, il aura la chance de trouver dans le *Mandarin* une musique qui colle tout à fait bien à son thème. «Quand on connaît l'histoire, on prend plaisir à l'écouter car chaque passage évoque une image».

Le Mandarin merveilleux raconte trois vage-

bonds avec lesquels s'acquine une jeune fille pour séduire des passants, que les vagabonds dépouillent. Un vieux galant et un jeune homme sont ainsi victimes du quatuor, puis vient le Mandarin, dont la passion réelle pour la jeune fille amène les vagabonds à l'assassiner.

La présence au Festival d'orchestres réputés ne lui inspire aucune crainte.

Les autres pièces au programme seront la *Symphonie no 4* de Mendelssohn, une pièce que le public connaît et aime, faisait remarquer hier En Shao, ainsi qu'*Appalachian Spring* de Copland, aussi facile d'accès.

Cette dernière pièce, a souligné André Vigeant, coordonnateur du stage de perfectionnement que font actuellement les jeunes de l'Orchestre mondial à l'université Bishop, en Estrie, a l'avantage d'évoquer quelque chose de concret pour les jeunes musiciens qui viennent de quelque 40 pays différents puisque la région se trouve ici au contrefort des Appalaches.

Le programme sera différent, toutefois, quand l'Orchestre jouera au Festival international de La-

naudière, à Joliette, le 29 juillet, et à l'Université de Sherbrooke, le 1er août. On y entendra la *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre*, opus 80 ainsi que la *Neuvième symphonie* de Beethoven.

La différence: le salaire

La présence au Festival de Lanaudière d'orchestres réputés et de chefs renommés n'inspire aucune crainte à En Shao. «La seule différence entre les musiciens de l'Orchestre mondial et les autres, c'est l'âge, a-t-il estimé. Mais ce sont des professionnels qui ont reçu une bonne formation, une formation rigoureuse. Il y a évidemment cette autre différence: les jeunes ne reçoivent pas de salaires, contrairement aux musiciens qui jouent dans les orchestres professionnels».

En Shao a quitté la Chine en 1988. Aprupravit, il dirigeait l'Orchestre national des jeunes de Chine. Il a reçu une bourse et effectué un stage de post-gradué en Angleterre, où il a été directeur associé de l'Orchestre philharmonique de la BBC. L'an dernier, il a dirigé l'Orchestre des jeunes de la Scandinavie.

LA TÉLÉVISION DU MARDI EN UN CLIN D'OEIL															
RÉSEAU	CF	VD	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
RC	2	4	Ce soir	Que le meilleur...	Mr. Bean	Cinéma: L'année de l'éveil—Bel. 91	Avec Grégoire Colin et Laurent Grevill	Le Téléjournal	Le point / sport / météo	23h20 / Cinéma: Une proie facile	Am. 86—Avec S. Smith et S. McCann				
TVA	10	7	Le TVA éd. 18 hrs	Secrets de famille	Sous le signe du faucon	Cinéma: Chasse à mort—Am. 81	Avec Charles Bronson et Lee Marvin	Le tour de France	Benny Hill	Le TVA, éd. réseau	TVA sports et loterie	La vie au Québec			
TQS	35	5	La guerre des clans	Quelle histoire!	Croque Madame	Cinéma: Deux dollars sur un toc—Am. 89	Avec Richard Dreyfuss et Teri Garr	Le Grand Journal	Sports plus	Sports plus extra	Cinéma				
RQ	17	8	Passé-Partout	Le monde merveilleux de Disney (2e/2)	Pousse-pousse	Route des vacances	L'été en ville	Beau et chaud	Racines: Les nouvelles générations (2e/14)	Route des vacances	L'été en ville				
TV5	15	15	C'est tout coffe	Des chiffres et des lettres	Journal de TF1	Vision 5	Temps présent	Taratata	Le soir 3	Paris lumières	Éclats de rue (23h15)	40 degrés à l'ombre			
CBC	6	13	Newswatch	Our Stories	The Health Show	Witness: Thatcher - The Downing Street Years	News	Adrienne Clarkson Presents	Ear to the Ground	WKRP in Cincinnati	The Munsters				
CTV	12	11	Pulse	Entertainment Tonight	Meeting The Crisis	In Concert Special	Roseanne	The John Larroquette	NYPD Blue	News	The Arsenio Hall Show				
CBS	3	3	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	TV Nation	The John Larroquette	Wings	Dateline NBC	News	The Tonight Show			
NBC	5	16	News	News	Star Trek: The Next Generation	Full House	Sister, Sister	Roseanne	Coach	NYPD Blue	News	Nightline	Commercial Programs		
ABC	22	22	News	News	Star Trek: The Next Generation	Full House	Sister, Sister	Roseanne	Coach	NYPD Blue	News	Nightline	Commercial Programs		
PBS	57	27	ITN World News	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour	Media Television	Vision of Change...	Rough Guide	Tom Peter's Speed is Life	Eastenders	America with D. Wholey	Naked Hollywood			
PBS	33	14	The MacNeil/Lehrer Newshour	The Nightly Business...	Computer Chronicles	Nova	Seapower: A Global Journey	P.O.V.	Rights and Wrongs...	Cinéma: The Man with The Golden Arm					
MUSIQUE PLUS	20	20	Musique vidéo (17h30)	Cinémaclip (18h45)	Flashback	Musique vidéo	Perfecto								
MUCH MUSIC	26		19h / Fax		Trisha Yearwood	Soul in the City	Vidéoflow								

NOS CHOIX À LA TÉLÉ

TV NATION
Vous vous souvenez de *Roger & Me?*, ce documentaire dans lequel le cinéaste, Michael Moore, tentait de mettre la main sur le président de General Motors, pour lui rappeler les innombrables conséquences de la fermeture de son usine à Flint, au Michigan? M. Moore est de retour, pour animer un magazine humoristique d'enquête. Ce soir, il recherche une maison dans un quartier contaminé de la ville et il effectue une visite en Russie pour retrouver un missile.
NBC, 20h

P.O.V.
L'organisation des Black Panthers telle que vue par un de ses leaders, Dhoruba Bin Wahad, qui a passé 19 ans en prison.
PBS-33, 22h

LE TOUR DE FRANCE
Faits saillants de la journée de cette épreuve cycliste. Aujourd'hui, les athlètes complètent la 16e étape, de Valréas à l'Alpe d'Huez.
TVA, 22h
Paule des Rivières

LIVRES
Bouquinez en sirotant votre café chaque samedi.

LE DEVOIR

CULTURE

ARCHITECTURE / DESIGN

La fin des spectacles gratuits? Oui et non

Les revenus d'exploitation en hausse au Festival d'été de Québec

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

Les revenus d'exploitation ont, dans l'ensemble, marqué une hausse importante au cours du 27^e Festival d'été international de Québec, qui s'est terminée dimanche soir sur de fort beaux concerts du violoncelliste Pieter Wispelwey et d'un très énergique Robert Charlebois, chaudement applaudis par près de 50 000 spectateurs. Aucun imprévu majeur ne s'étant fait sentir du côté des dépenses, la direction de l'événement s'attend donc à atteindre aisément l'équilibre budgétaire et se satisfait de voir le public participer de plus en plus au financement du Festival.

Les concessions de bière, rafraîchissements et croustilles ont augmentées de 88% par rapport à l'année dernière, ajoutant près de 200 000\$ aux revenus, tandis que les concessions de crème glacée et hot-dogs augmentaient de 51%. La billetterie du volet Vol de Nuit a progressé de 71%, tandis que celle du volet classique augmentait, beaucoup plus modérément, de 7%. Les soupers, brunchs et autres activités de financement ont également progressé de belle façon. Le creux se situe du côté des produits dérivés: on a vendu 20% moins de t-shirts qu'en 1993 et si les ventes de macaron ont plus que doublé avec 34 000 unités, on est tout de même resté bien en-deça de l'objectif de 50 000.

L'affluence, qui a connu un démarrage lent, serait aussi élevée que l'année dernière. On se montre très satisfait du transfert de Place D'Youville à Place du Parlement, qui offre une scène plus spacieuse, plus accessible et favorable du point de vue technique. Le nouveau chapiteau de Place D'Youville aurait pour sa part vu passer 2000 personnes par jour, à la recherche d'informations, de billets et de rafraîchissements.

Pas nécessairement

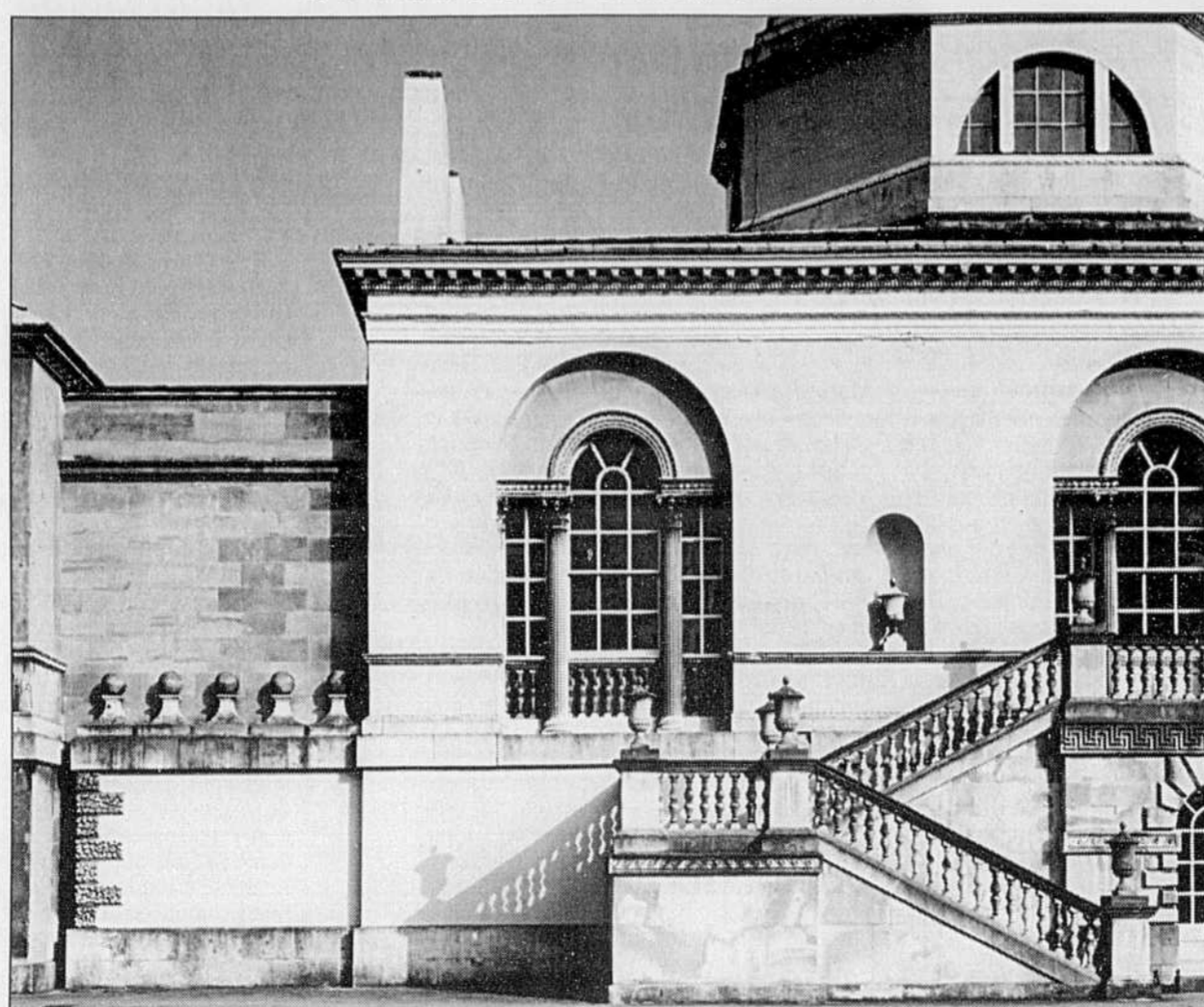
Malgré tout, il semble assez sûr que la gratuité des spectacles sera compromise dès le prochain Festival. Le président du Festival, Louis Rochette, donnait d'ailleurs une réponse relativement ambiguë à cette question: «Il n'est pas question de mettre de côté la gratuité des spectacles.

Toutefois, on pourrait rendre le port du macaron obligatoire pour l'accès au site. Mais ce ne sera pas pour l'ensemble des spectacles.» Ajoutant que la réflexion allait se poursuivre au cours des prochains mois, M. Rochette donnait ainsi

une réponse comme celle de MacKenzie King sur la conscription: la fin de la gratuité si nécessaire, mais pas nécessairement la fin de la gratuité!

Michel Létourneau, directeur général de l'événement, définit pour sa part la gratuité des spectacles extérieurs comme «le fer de lance de la promotion du Festival d'été, partout dans le monde.» Il évoque toutefois «la contrainte de générer des revenus d'exploitation» et la nécessité de créer un fonds de réserve pour faire face à des imprévus majeurs pour appuyer également l'idée d'un macaron obligatoire. Mais selon lui, on ne demanderait le déboursement d'un petit 3\$ que pour des spectacles «inconfortables», comme ceux de Daniel Bélanger et Robert Charlebois, cette année. Si on ajoute, en deux soirs, des ventes de 30 ou 40 000 macarons, précise-t-il, l'opération devient alors une source essentielle de revenus pour l'organisation.

D'autre part, le directeur de la programmation du Festival d'été, Jean Beauséne et le responsable du volet classique, Jacques Lamontagne ont cherché à rectifier le portrait de cette programmation donné par l'auteur de ces lignes dans la chronique *Perspectives d'hier*. Si la billetterie reste très timide, l'activité n'est pas une source de dépenses élevées pour l'événement. Grâce, cette année, aux revenus générés par deux captations pour la télévision et plusieurs autres pour la radio, par les commandites, les contributions spéciales d'organismes comme le British Council pour le Quatuor Allegri et la Japan Foundation pour Tablatura, les concerts classiques deviennent en fait une activité plutôt rentable pour le Festival d'été, et non pas une charge comme nous le laissons entendre hier. «Si ça nous coûtait vraiment si cher, on aurait pensé depuis longtemps à couper là», concluait Jean Beauséne.



Chiswick, la façade sur jardin, côté nord, détail avec le mur en retrait du bâtiment de liaison, 1993, présenté au Centre canadien d'architecture jusqu'au 25 septembre.

Le Locus classicus

Le CCA présente l'une des résidences qui a le plus marqué l'histoire de l'architecture

JENNIFER ALLEYN

Les jardins Anglais du XVIII^e siècle sont au cœur de l'exposition *Le Renouveau palladien: La villa et les jardins de Lord Burlington à Chiswick* qui ouvre officiellement ses portes aujourd'hui au Centre Canadien d'Architecture, jusqu'au 25 septembre.

La villa de Chiswick est l'une des résidences particulières qui ont le plus marqué l'histoire de l'architecture. Tout comme la villa Rotonda d'Andrea Palladio a contribué à définir, pour les générations suivantes, l'architecture de la Renaissance en Italie, Chiswick est le *Locus classicus* du renouveau palladien au XVIII^e siècle.

L'exposition regroupe un vaste ensemble de dessins exécutés par Burlington et par son associé William Kent (1685-1748) en vue de la réalisation du projet ainsi qu'une collection éblouissante de vues topographiques et de peintures que Burlington avait commandées pour faire connaître son œuvre.

La particularité de Chiswick et son importance spécifique résident dans le fait que toute la documentation a été conservée jusqu'à ce jour et ce dans sa quasi-intégralité.

L'exposition sera des plus instructives puisqu'elle permettra de suivre, étape par étape, le déroulement de la pensée d'un grand architecte qui transforme successivement ses sources d'inspiration en projet archi-

tectural, puis son projet en représentation, pour enfin édifier un ouvrage capital.

«C'est comme si Burlington nous invitait dans son atelier, en 1733, afin de nous montrer ses esquisses, ses aquarelles et ses lavés. Il est très exceptionnel de pouvoir consulter des documents aussi complets sur la construction d'un bâtiment de cette époque», explique Gerald Beasley, commissaire à l'interne et catalogueur des livres rares, au CCA.

«C'est comme si Burlington nous invitait dans son atelier, en 1733, afin de nous montrer ses esquisses.»

Visite chez l'architecte

L'architecte et propriétaire de Chiswick, Richard Boyle, dit Lord Burlington (1694-1753) voulut, au moment de construire sa villa et ses jardins, mettre concrètement ses idées à l'essai. En retournant à la Rome antique, guidé par les œuvres de Palladio, d'Inigo Jones et de leurs disciples, il a été en mesure de revitaliser la recherche séculaire de l'Europe en vue d'une architecture rationnelle basée sur les modèles du classicisme. Sa réussite marque la fin de la période baroque en Angleterre mais surtout, elle constitue la première tentative sérieuse faite en Europe pour aborder l'architecture avec une vision véritablement néoclassique de l'Antiquité.

Le commissaire invité de l'exposition, John Harris, tire profit de sa formation d'historien de l'architecture et de l'architecture paysagère

pour offrir au public un parcours bucolique à travers les salles du CCA.

La première salle présente, en guise d'introduction, une série de photographies récentes de Richard Pare montrant la villa Chiswick telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Au centre de la pièce, un portrait de Lord Burlington nous présente le maître, assis devant le buste d'Inigo Jones et la main sur un volume très ancien des écrits de Vitruve, qui furent ses deux mentors et qui influencèrent énormément son œuvre. Les quatre autres salles sont consacrées aux différents secteurs du domaine, soit l'aménagement des jardins paysagés, les plans de construction de la demeure principale, et les transformations successives qui finirent par donner naissance à un édifice de liaison entre la vieille et la nouvelle villa.

La majeure partie des pièces présentées dans l'exposition provient de Chatsworth; des pièces importantes ont également été prêtées par le Royal Institute of British Architects et la National Portrait Gallery, à Londres. Des livres rares de la collection du Centre Canadien d'Architecture ont été ajoutés afin de compléter la diversité des sources utilisées par Burlington et de montrer comment le renouveau palladien s'est perpétué dans l'écrit.

Un catalogue rédigé par le commissaire invité de l'exposition, M. John Harris, publié en version française ou anglaise comprenant plus de 120 illustrations couleurs ainsi que des affiches sont disponibles au CCA.

Festival Nuits d'Afrique

Heureusement, il y a Lorraine

Lorraine Klaasen illumine toute la fête

PASCALE PONTOREAU

Ah Lorraine, Lorraine! Décidément il n'y a que Lorraine Klaasen sur qui on puisse compter sans crainte de se tromper. Elle possède ce petit quelque chose de flamboyant qui met le feu aux poudres dès qu'elle monte sur scène. Elle n'est pas seulement jolie, elle rayonne. Elle ne chante pas seulement délicieusement bien, elle joue un numéro venant chercher les spectateurs de ces Nuits d'Afrique d'un regard enjôleur, s'en éloignant d'un déhanchement séducteur pour mieux revenir avec ce rythme fou qui lui colle à la peau.

Nous ne sommes plus vraiment habitués à la musique sud-africaine. Si Miriam Makeba et Lady Black Mambazo ont eu leur heure de gloire bientôt suppléées par les Johnny Clegg et autres Paul Simon, la mode s'attarde maintenant à l'Afrique de l'ouest (Baaba Maal, Youssou N'Dour, Ismaël Lo, Salik Keita) un peu comme si l'avènement de Nelson Mandela avait cloué le bec des créateurs qui n'ont plus de sujets à se mettre sous la partition. Lorraine Klaasen persiste dans la voie traditionnelle initiée par sa maman Tandie que les spectateurs montréalais ont eu l'occasion d'apprécier l'an dernier. Un *jive* tout droit sorti des bas-fonds de Soweto qui bouge à un rythme démoniaque quand il ne s'attarde pas dans des mélodies chorales parfaites

émouvantes. Le petit plus de Lorraine — musicalement il n'y a absolument rien à redire — vient de son confort sur scène. Cette femme est chez elle dès qu'elle monte sur des planches, elle parle, raconte des anecdotes amusantes, commente le tout avec ses musiciens. A aucun moment, le spectateur ne se sent mis à l'écart. Il fait tout à coup parti de la grande famille Klaasen — sommet apparent de l'iceberg sud-africain — sans quitter son siège. Et quand la chanteuse, qui alternait ses classiques et de nouveaux titres qu'elle devrait partir enregistrer chez elle à Johannesburg, a invité son père à la rejoindre sous les projecteurs, l'émotion n'étreignait pas seulement sa gorge à elle!

C'est simple, Papa Jubé c'est tout le contraire. Grande attente de ces huitièmes Nuits d'Afrique, l'Haïtien qui vit depuis un moment à New York avait tout de rebutant. Aucune émotion, un vide total, une absence de contact quasi parfait avec les spectateurs. Je veux bien mettre cela sur le compte du manque endémique de spectateurs et de leur sagesse mais tout de même... qui de la poule ou de l'œuf? Papa Jubé jouait du compas avec Mizik Mizik avant de s'aventurer dans une carrière solo. Un reggae proche

du raggamuffin complètement emprunté, des titres de compas ordinaires et des morceaux de racine qui ne décollent jamais. Et pour cause, le rare on l'a dans les tripes ou l'on s'abstient. Jubé brille par sa prétention et il n'y a qu'à écouter les titres de ses pièces: *Puissance divine*, *Embargo*, *Libération* — ah les beaux et grands sujets — pour s'en convaincre. Les musiciens jouent avec autant d'entrain qu'un métromane quant aux choristes, l'une, jolie, n'avait rien à faire sur scène et semblait le savoir et la seconde, tout aussi jolie, paraissait confondre chant et mise en scène. Si c'est ça la révélation new yorkaise, qu'elle y reste!

Lorraine Klaasen persiste dans la voie traditionnelle initiée par sa mère Tandie

Dernier commentaire enfin sur Kriz, une formation haïtienne montréalaise qui se produisait, au Balattou, dimanche soir. Elle porte bien son nom! Un chanteur qui fait son possible pour tout faire du mieux qu'il puisse, des musiciens qui s'amuse follement mais ne doivent pas avoir plus de quatre heures de pratique commune, un brouhaha sonore qui noyait mutuellement tous les instruments, le tout sur une série de reprises allant de Kassav à Tabou Combo. Heureusement la bonne humeur animait les spectateurs qui se sont malgré tout bien amusés.

Robert Spickler présidera le CA des conservatoires

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

Il appartiendra à Robert Spickler d'administrer au mieux la nouvelle loi du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec adoptée au printemps dernier. Il vient d'être nommé président du Conseil d'administration de cette institution qui regroupe les neuf conservatoires.

En nommant l'actuel directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal à cette fonction, la ministre de la Culture Liza Frulla s'assure la collaboration d'une personnalité ayant une expérience professionnelle tant dans le domaine de la musique que du théâtre et des arts de la scène en général.

«C'est sans doute mon statut de gestionnaire qui me vaut cette nomination. Comment refuser cette invitation de la ministre d'élargir ma participation au service des arts, commentait hier le nouveau président en entrevue téléphonique. D'autant plus que la nouvelle législation permettra d'élargir et d'améliorer la formation des jeunes en musique et en théâtre.»

Robert Spickler nous rappelle qu'il a œuvré tant dans le domaine de l'éducation et du théâtre, comme codirecteur du Théâtre d'Aujourd'hui avec Jean-Claude Germain de 1970 à 1979. Il optait pour l'enseignement et la gestion à titre de secrétaire général du Cégep Édouard-Montpetit de 1979 à 1983, ensuite membre et directeur associé au Conseil des arts du Canada et finalement depuis 1990 directeur général de l'OSM.

Le conseil d'administration doit se réunir à la fin du mois d'août pour l'étude des dossiers et prévoir les modalités de la mise en vigueur de la loi qui se fera progressivement jusqu'au 1^{er} janvier 1995.

Des membres engagés

«J'ai la certitude d'avoir nommé un excellent conseil d'administration qui assurera l'avenir des conservatoires», croit Liza Frulla en annonçant la nomination de M. Spickler et de ses collaborateurs dont trois ont été nommés par le ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon. Ce sont Elise Paré-Tousignant, déjà membre du Conseil des arts et des lettres du Québec, professeur à l'Université Laval et directrice artistique du Domaine Forget; Jan-Rok Achard, directeur de l'École nationale de Cirque; Maurice Gauthier, directeur de la Commission scolaire de Matane et ancien maire de cette ville.

Les six autres membres choisis par M^{me} Frulla sont Michelle Bédard, du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue; Hélène Desperrier, co-directrice du Théâtre Parminou; Maryvonne Kendergi, musicologue bien connue; Lise Larouche, responsable du partenariat entre le conservatoire et l'Orchestre symphonique de Chicoutimi; Jacques Brochu, président du Conseil régional de la culture de la Mauricie et vice-président de l'Association des orchestres canadiens; enfin Edgar Fruitier, animateur musical réputé. Toutes ces personnalités ont un rayonnement professionnel dans leur milieu respectif régional mais aussi dans tout le Québec, si l'on en juge par leur feuille de route respective.

Une corporation autonome

La nouvelle Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec adoptée en mai dernier confère à l'organisme un statut de corporation autonome. Cela lui assure du même coup une plus grande souplesse en termes de gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

La nomination de ces dix membres sera assortie de celle de dix autres personnes représentant les élèves, le personnel, le corps enseignant et la direction. Ils seront élus par leurs pairs au cours de la prochaine année scolaire qui devrait commencer à la fin du mois d'août.

La création du Conservatoire de musique de Montréal en 1942 devait donner lieu à une fourniture d'instrumentistes et de chanteurs talentueux. En raison de l'évolution et de la mise sur pied au cours des ans de six autres conservatoires à Québec, à Hull, à Trois-Rivières, à Rimouski, à Chicoutimi et à Val d'Or, en plus des deux conservatoires d'art dramatique de Montréal et de Québec, il était devenu impérieux de revoir, de moderniser, de démocratiser les dispositions de cette loi, un travail laborieux qui a mis dix ans de consultation et de travail de la part des intéressés.

Musiciens suppléants demandés à Lanaudière

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

La direction du Festival international de Lanaudière cherchait désespérément hier des remplaçants pour deux musiciens d'importants concerts au programme de cette semaine qui se sont désistés pour des raisons de santé.

Il s'agit du chanteur sibérien Dmitri Hvorostovsky atteint d'une laryngite aiguë qui a dû annuler son voyage au Canada où il devait faire ses débuts vendredi soir prochain le 22 juillet à l'amphithéâtre de Joliette. Précédé d'une réputation de haute rumeur, il devait donner aujourd'hui même une conférence de presse à Montréal.

Par ailleurs, le pianiste Zoltan Kocsis qui devait jouer le samedi 23 juillet doit aussi annuler sa venue, s'étant blessé à la main.

Les noms des artistes qui les remplaceront devraient être connus dans le courant de la journée. «Je déplore ces contretemps et les déceptions des auditeurs qui se faisaient une joie d'entendre ces artistes, nous disait hier le père Fernand Lindsay, directeur artistique et fondateur du festival. Mais nous ne pouvons pas grand chose devant la fatalité de la maladie et nous avons la certitude que ces annulations sont motivées pour de sérieuses raisons. Tous les efforts sont faits pour que le remplacement de ces artistes soit à la hauteur des attentes du public.» Il faudra sans doute aussi réviser le programme musical de ces prochains concerts.